



**« Dossier Réquisition »**  
**pour l'occupation légale de «lieux éphémères»**



Coordination Urgence Migrants  
c /o Ligue des Droits de l'Homme  
34 cours de Verdun  
69002 -LYON  
[coordination.urgence.migrants@gmail.com](mailto:coordination.urgence.migrants@gmail.com)

## Table des matières

### **Partie 1 : Coordination Urgence Migrants (CUM) : pour une politique d'accueil des migrants respectueuse de la dignité humaine.**

CUM-une histoire, une expérience, une visée .....	3
CUM-Appel citoyen aux responsables politiques.....	4
CUM-statuts de l'association .....	5-8
CUM-membres du Conseil d'Administration-juin 2015- .....	9
CUM-associations et collectifs partenaires .....	10
CUM-pour une véritable politique d'accueil des migrants .....	11

### **Partie 2 : Groupe recherche et obtention d'un toit : action en cours pour une réquisition légale**

CUM-Groupe recherche et obtention d'un toit : objectifs et moyens.....	12
CUM-lettre Préfecture et Métropole de Lyon pour réquisition bâtiment vide-avril 2016 .....	13-14
CUM-listing collaboratif lieux à réquisitionner dans la Métropole .....	15-19

### **Partie 3 : « lieux d'occupation éphémères » : des expériences à suivre.**

Paris-le « vivre ensemble » de Parisiens et de migrants en plein cœur de Paris.....	20-31
Paris-les « grands voisins », un village dans la ville.....	32-34
Paris-des solutions et des projets d'hébergement d'urgence avec l'association Aurore .....	35
Paris-des solutions avec l'association Aurore : l'Archipel, îlot de solidarité.....	36-38
Paris-louez Solidaire et Solibail avec l'association Aurore .....	39
Lyon-une occasion manquée avec les locaux de l'ex blanchisserie des HCL .....	40

### **Partie 4 : Eurocities : de grandes métropoles européennes s'engagent, sauf Lyon.**

Eurocities- les grandes villes d'Europe veulent dire leur mot dans la crise des réfugiés.....	41-43
Eurocities, qu'est-ce que c'est ? .....	44-45
Eurocities-rapport du 4 avril 2016 sur l'intégration des réfugiés .....	46
Eurocities-Lyon, signataire mais non active .....	47

### **Partie 5 : dossier de presse : autres initiatives locales et pistes de travail.**

Lettre de N. PERRIN-GILBERT, pour réquisition du collège Truffaut.....	48-49
Logement solidaire avec Solibail en région Rhône-Alpes .....	50
Logement en sous-location avec association AILOJ .....	51
B. DEVERT, Habitat& Humanisme, la Pierre Angulaire : des initiatives reproductibles ? .....	52-53
370 places pérennisées à Lyon en 2016 selon Emmanuelle COSSE.....	54

## **COORDINATION URGENCE MIGRANTS**

### **Une histoire, une expérience, une visée : la dignité des personnes migrantes**

En mars 2014, lors de l'expulsion du bidonville de Sampaix à Lyon St Fons, des personnes étaient présentes à titre de témoins. Ces témoins appartiennent à des mouvements ou associations, confessionnelles ou non. Elles n'avaient d'autre ambition au départ que d'être garant par leur présence que les forces de police procéderaient à l'évacuation du camp en respectant la dignité des migrants.

Lorsqu'à la fin de l'expulsion, ces témoins constatèrent qu'une vingtaine de familles restait sur le trottoir, sans proposition d'hébergement, avec des enfants en bas âge, ils refusèrent que ce soit pour eux, à nouveau, la course à un nouveau bidonville dans le froid et la peur.

En urgence, ils ont cherché des solutions... Dans cette urgence, il est apparu évident qu'il était indispensable de se concerter pour agir... La Coordination Urgence Migrants était née.

Des quelques personnes et organisations du 1<sup>er</sup> jour, elle s'est élargie au fur et à mesure de l'avancée de ses actions. Depuis ces 9 premiers mois, la CUM a évolué autour de différents enjeux qui ont enrichi l'impulsion du départ. Elle se donne aujourd'hui pour objectif de travailler sur 4 axes majeurs :

- Trouver des solutions au coup par coup pour les familles de migrants à la rue, en leur trouvant un toit et en les accompagnant dans leur chemin d'insertion.
- Provoquer des équipes locales de bénévoles qui accompagnent les familles, travaillant en lien avec les services sociaux et administratifs, avec les associations proches (notamment celles qui constituent la coordination) et proposer à ces équipes un soutien, tant logistique que de supervision.
- Mettre en commun les savoir-faire des diverses associations et structures locales afin de développer la coopération entre elles et de mutualiser les compétences.
- Agir au niveau des institutions (politiques, syndicales, associatives, religieuses, laïques) et de l'opinion publique afin que celles-ci prennent leurs responsabilités pour le traitement de l'accueil des migrants, dans la dignité des personnes.

Chacun apporte, dans cette action mutualisée, sa compétence, son expérience et ses convictions propres. Chaque composante reste libre de déployer les initiatives qui lui paraissent opportunes et nécessaires.

La coordination permet une complémentarité et une expertise partagées entre le terrain de la solidarité et la réflexion nécessaire à tous les niveaux de la société et des institutions.

Lyon le 5 janvier 2015

# **LES HOMMES, FEMMES ET ENFANTS DES SQUATS ET DES BIDONVILLES ONT DES DROITS**

## **Appel citoyen pour la défense de la dignité fondamentale des personnes sans abris**

Aujourd'hui, dans le Grand Lyon, des enfants, des hommes et des femmes vivent dans la boue, la peur, les intempéries, l'insalubrité, avec le risque d'être évacués de leur abri de fortune tous les matins.

Ils sont roms, roumains, albanais, arméniens, kosovars, africains, syriens, irakiens ... Ils ont quitté leur pays pour fuir la violence, les persécutions ou la pauvreté. Ils vivent dans des conditions de précarité absolue que connaissent également nombre de nos compatriotes.

Cette précarité interpelle car elle ne respecte pas la dignité de l'homme. Elle est contraire aux valeurs fondatrices de notre pays : liberté, égalité et fraternité.

**Animés par ces convictions, nous n'acceptons pas de laisser perdurer ces situations.**

Nous sommes regroupés, associations ou personnes individuelles, afin de mettre en commun nos énergies et nos compétences.

Nous cherchons ensemble des solutions adaptées aux situations rencontrées par ces migrants.

Nous avons conscience que notre action d'urgence interroge radicalement les carences des institutions et des politiques publiques.

**Nous lançons un appel citoyen à la solidarité et à la dignité**

### **En vous demandant de signer cet appel, nous vous invitons**

- à poursuivre la dénonciation de ces situations inacceptables dans lesquelles vivent ces hommes et ces femmes,
- à vous reconnaître solidaires de cette détresse
- à soutenir l'action des associations qui œuvrent sur le terrain pour la justice et une meilleure fraternité entre tous.

Pour contribuer à ce travail de solidarité, RDV sur notre site WEB : <http://www.coordination-urgence-migrants.org/>

### **En vous demandant de signer cet appel, nous vous invitons à faire pression sur les responsables politiques locaux, nationaux et européens :**

- Des lois et des droits existent, nous demandons qu'ils soient réellement appliqués (habitat, santé, scolarité, travail...)
- Nous demandons que des moyens soient mis à disposition pour déployer les actions engagées par les groupes et associations
- Nous demandons que les espaces immobiliers inoccupés soient mis à disposition pour l'hébergement d'urgence.

Cet appel sera transmis à tous les élus maires, députés, sénateurs du Grand Lyon et de Rhône Alpes, au Président du Grand Lyon, au Préfet de région et à leurs services.

Un peu partout en France et en Europe, des initiatives proches de celle-ci existent déjà ou émergent, preuve de la nécessité d'une mobilisation citoyenne.

## **Coordination Urgence Migrants**

*Organisations et personnes à l'origine de cet appel :*

ATD Quart Monde, CLASSES (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats), La Cimade, La Mission Famille et Société Diocèse de Lyon, LDH (La Ligue des Droits de l'Homme), Le Secours Catholique Rhône, Les Cercles du silence et Les paroisses Notre Dame du Point du Jour, du Sacré Cœur, de la Mulatière, Vaulx en Velin, de Villeurbanne-Nord, de Givors, du Bois d'Oingt, et de Tarare.

**Merci à vous de signer et diffuser cet appel à vos contacts (mails, réseaux sociaux, etc.) en leur demandant de poursuivre la diffusion.**

## **ASSOCIATION COORDINATION URGENCE MIGRANTS - CUM**

### **STATUTS**

#### **ARTICLE 1 – Titre**

Il est créé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **COORDINATION URGENCE MIGRANTS - CUM**.

#### **ARTICLE 2 – OBJET**

La Coordination Urgence Migrants est un lieu de concertation et de coordination entre individus et associations impliqués auprès des migrants, principalement dans les situations d'urgence.

**Cette association a pour objet de :**

- Promouvoir et défendre les droits des étrangers en France et veiller à leur application, quelle que soit leur situation.
- Mener des actions répondant à un besoin identifié concernant cet objet, et notamment :
  - Initier ou soutenir toutes actions destinées à faire prendre conscience aux citoyens des réalités vécues par les migrants,
  - favoriser toutes initiatives permettant d'améliorer la situation des migrants, en particulier par des actions vis-à-vis des pouvoirs publics.
- Susciter la mise en place d'équipes poursuivant localement ces objectifs avec des migrants et accompagner celles-ci dans leurs actions.

#### **ARTICLE 3 – Siège social**

Le siège social est fixé à l'adresse postale de la Ligue des Droits de l'Homme, cours de Verdun, 69002 Lyon  
Il pourra être transféré par décision du Conseil d'Administration, ratifiée par l'Assemblée Générale suivante.

#### **Article 4 – Durée**

La durée de l'association est illimitée.

#### **ARTICLE 5 – Membres**

Les membres de l'association se répartissent en 2 collèges :

- des représentants dûment mandatés d'associations loi 1901
- des citoyens - solidaires à titre individuel

Une personne représentante d'une association ne peut disposer que d'un seul mandat et ne peut être membre à titre de citoyen solidaire

#### **ARTICLE 6 – Adhésion**

Pour faire partie de l'association, le candidat qu'il soit citoyens - solidaires ou association doit

- adhérer à l'article 2 des présents statuts,
- être présenté au Conseil d'Administration par deux membres de l'association CUM et agréé par celui-ci qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes

d'admission présentées. Les refus d'admission sont sans appel et n'ont pas à être motivés.

## **ARTICLE 7 – Cotisations**

La cotisation est fixée par l'Assemblée Générale ordinaire et pour la 1<sup>ère</sup> année elle est fixée à 10 €

## **ARTICLE 8. - Radiation**

La qualité de membre se perd par :

- La démission.
- Le décès.
- Le non-paiement de la cotisation.
- La radiation pour motif grave. Dans ce cas, l'intéressé/e est invité/e par lettre recommandée à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit dans un délai de quinze jours franc à compter de la réception de la lettre. Passé ce délai, le Conseil d'Administration pourra prononcer l'exclusion définitive. La décision motivée du Conseil d'Administration doit être notifiée également par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucun recours contre cette décision n'est recevable devant l'Assemblée Générale.

Les motifs graves sont précisés dans le règlement intérieur.

## **ARTICLE 9 - Ressources**

Les ressources de l'association comprennent :

- 1° Le montant des cotisations.
- 2° Les subventions de l'Etat, des départements et des communes.
- 3° Toutes les ressources non interdites par la loi.

La gestion des ressources est effectuée par le Conseil d'Administration conformément aux buts poursuivis par l'association et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

## **ARTICLE 10 – Conseil d'Administration et bureau**

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres répartis ainsi :

- 6 Représentants du collège des associations 1901
- 3 représentants du collège des citoyens - solidaires.

Le Conseil d'Administration élit en son sein un bureau qui comprend nécessairement :

Un/e Président/e,  
Un/e Trésorier/e,  
Un/e Secrétaire.

Les membres du C.A. sont élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles pour deux mandats consécutifs.

Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, les 2 premières années le tiers sortant est désigné par tirage au sort parmi ceux qui ont participé au premier conseil.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, le conseil pourvoit provisoirement par cooptation au remplacement des membres concernés, cooptation qui est ratifiée par l'Assemblée Générale la plus proche. Les membres ainsi cooptés restent en fonction jusqu'à l'expiration du mandat de l'administrateur remplacé.

À défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le conseil n'en demeurent pas moins valables.

Le Conseil peut également inviter des personnes qualifiées pour leur compétence. Elles assistent avec voix consultatives aux délibérations du conseil.

Le Bureau peut également inviter des personnes qualifiées pour leur compétence. Elles assistent avec voix consultatives aux délibérations du Bureau.

Le Conseil d'Administration donne mandat au président/e ou à toute autre personne membre du Conseil pour représenter l'association dans tous les actes de la vie civile et pour ester en justice. La délibération concernant ce mandat est explicitement inscrite dans le procès-verbal du Conseil d'administration.

### **Article 11 – Réunion du Conseil d'Administration et du bureau**

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Président. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'urgence, le Conseil d'Administration peut se réunir à la demande des 2/3 de ses membres.

Le bureau se réunit aussi souvent que nécessaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

### **ARTICLE 12 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association, à jour de leur cotisation, et se réunit chaque année.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres sont convoqués par écrit, ou par courriel, à la demande du Président ou des 1/3 tiers des membres de l'association. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du bureau, préside l'Assemblée, expose le rapport moral annuel de l'association et le soumet à l'approbation de l'Assemblée.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'Assemblée.

Ne peuvent être traitées lors de l'Assemblée Générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

Pour pouvoir délibérer validement, la moitié des membres doivent être présents ou représentés.

Après épuisement de l'ordre du jour, il est procédé à bulletin secret à l'élection ou au renouvellement des membres sortants ou démissionnaires du Conseil d'Administration. Le vote par procuration est possible sur la base d'un maximum de 2 pouvoirs par membre présent.

L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles (l'article 7).

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Toutes les délibérations sont prises à main levée, excepté l'élection des membres du conseil ou à la demande explicite d'un membre de l'Assemblée générale.

Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle Assemblée Générale ordinaire est convoquée et les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

### **ARTICLE 13 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Le président doit convoquer une assemblée générale extraordinaire :

- Pour toutes modifications des statuts, pour envisager la dissolution ...
- Sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits.

Les modalités de convocation et de validités sont les mêmes que celles qui sont prévues pour une Assemblée Générale ordinaire (article 12).

Les délibérations sont prises au scrutin secret et à la majorité des deux tiers des membres présents. À défaut, en cas d'impérieuse nécessité, elles peuvent être prises à la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un second tour lors de la même assemblée générale.

## **ARTICLE 14 – Règlement Intérieur**

Un règlement intérieur est établi par le CA qui le fait alors approuvé par l'Assemblée Générale. Ce règlement intérieur fixe les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association en application des statuts.

## **ARTICLE 15 – Indemnités**

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat et acceptés par le bureau sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

## **ARTICLE 16 – Déclaration à la Préfecture**

Le Président doit effectuer à la Préfecture les déclarations prévues à l'article 3 du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

## **ARTICLE - 17 - Dissolution**

En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 13, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 aout 1901.

Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée constitutive du 17 juin 2015

**COORDINATION URGENCE MIGRANTS - CA juin 2015**

<b>Collège des citoyen-solidaires</b>		<b>Membre du CA</b>
	Dumortier Jacques	Membre du bureau
	Béchaux Etienne	membre du CA
	Rigo José	Président
<b>Collège des associations</b>	Représenté par	<b>Membre du CA</b>
Secours Catholique	Guyard Véronique	Membre du bureau
Fédération Entraide Protestante	Dolino Pierre-Olivier	membre du CA
La Cimade	Giroud Panier Marie-Claude	membre du CA
CCFD - Terre Solidaire	Blandin André	membre du CA
Diocèse Lyon	Duffé Bruno Marie	Secrétaire
C.L.A.S.S.E.S	Renard Gilberte	Trésorière



## Coordination Urgence Migrants

### Liste des associations et collectifs partenaires

AMILP	Président : Jean-Louis MARMOND
Antenne Sociale de Lyon	Présidente : Bernadette ANGLERAUD
ASSEDA	Présidente : Catherine RAUX
ATD-Quart Monde	Présidente : Monique DUGNOLLE
CCFD-Terre Solidaire	Président : André BLANDIN
Cellule Diocésaine Migrants	Président : Jean-Claude SERVANTON
Cercle de Silence	Président : Michel DURAND
C.L.A.S.S.E.S.	Présidente : Blandine BILLAUX
Fédération Entraide Protestante	Président :
Foyer Protestant Duchère	Présidente : Dominique KERGOMARD
JRS Welcome	Président : Jacques LACOUR
La CIMADE	Présidente : Marie-Claude GIROUD-PANIER
LDH Ligue des Droits de l'Homme	Président : Patrick CANIN
RESF Réseau d'Education Sans Frontière	Présidente :
Secours Catholique	Président : Georges BOLON

# OSONS L'ACCUEIL



## des RÉFUGIÉS

Pour échapper à la mort, ils ont tout abandonné.

Ils fuient la guerre, la terreur et la violence quotidienne.

- ⇒ *Ils expriment leur espérance en la vie !*
- ⇒ *Ils montrent une énergie à toute épreuve !*
- ⇒ *Ils aspirent à travailler et vivre paisiblement !*

Avec nous, ils espèrent trouver une vie meilleure !

En toutes circonstances,  
ne nous laissons pas contaminer  
par des discours faux et haineux

COORDINATION  
URGENCE  
MIGRANTS

## Ne renions pas notre histoire



En 1939, entre le 28 janvier et le 13 février :

- ⇒ 475 000 espagnols fuyant Franco se réfugient en France
- En 1940, entre mai-juin : devant l'armée nazie, exode de :
- ⇒ 2 millions de Belges, Néerlandais et luxembourgeois
- ⇒ 2 millions de Français des départements du nord

Ils ont été

accueillis, réconfortés  
Nourris, logés  
Protégés et même parfois cachés

- ⇒ Osons être généreux comme les Français des années noires
- ⇒ Osons nous ouvrir aux défis contemporains de l'accueil des réfugiés politiques, économiques ou climatiques



Pour vous informer  
Coordination Urgence Migrants  
Coordination.urgence.migrants@gmail.com  
www.coordination-urgence-migrants.org





## Groupe « recherche et obtention d'un toit »

### 1. Objectifs du Groupe :

- Rechercher et soutenir les actions permettant d'offrir un TOIT aux personnes migrantes (familles, adultes isolés, enfants) qui, faute d'hébergement, vivent à la rue ou dans des bidonvilles).

**Avoir un TOIT est la priorité absolue, permettant ensuite d'entreprendre les autres démarches d'insertion (scolarisation, régularisation, recherche de travail, accès aux soins ...).**

### 2. Moyens opérationnels :

Face au désengagement de l'Etat la solidarité actuelle atteint vite ses limites (hébergements solidaires chez l'habitant, occupations d'école, actions en justice pour faire appliquer la loi DALO, etc.). Il est nécessaire de rechercher d'autres perspectives en prenant appui sur les expériences en cours, en France ou ailleurs.

Pour l'instant, deux orientations différentes retiennent notre attention :

- les "ouvertures de lieux" (maisons usines, friches) comme l'on fait et comme le font des groupes de squatteurs qui, après avoir ouvert un lieu, accueillent des migrants pour partager le squat. **Nous pouvons venir en renfort sur ces actions.**
- les réquisitions légales de bâtiments (bâtiments publics ou privés laissés à l'abandon). Nous constatons tous, dans notre environnement, que ces lieux existent et que, malgré la loi, rien n'est fait pour utiliser, au moins temporairement, ces bâtiments pour loger des migrants. **Nous pouvons porter ce type d'actions.**

Nous proposons donc plusieurs initiatives dans cette optique :

- Lancer **rapidement** auprès de tous les adhérents de la CUM et à nos réseaux un appel citoyen pour répertorier avec précision ces bâtiments vides sur la Métropole.

**Cette mobilisation permettrait de sensibiliser largement les habitants et d'apporter des réponses lors des rencontres avec les pouvoirs publics.**

**Dans cette optique, il nous semble primordial de redonner du pouvoir d'agir aux citoyens par un travail avec le groupe "juridique" sur la législation concernant les réquisitions.**

- Mettre en place, avant l'hiver, une ou deux "réquisitions exemplaires" pour loger concrètement des familles de migrants à la rue.



**Coordination Urgence Migrants**

c/o L.D.H  
34 cours de Verdun  
69002 - LYON –  
[coordination.urgence.migrants@gmail.com](mailto:coordination.urgence.migrants@gmail.com)

Préfecture Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Monsieur Michel DELPUECH**

Prefet

69 419 Lyon Cedex 3

Lyon, le 1<sup>er</sup> avril 2016

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

**Objet :**

**Demande de réquisition d'un bâtiment avec désignation d'un attributaire**

Monsieur le Préfet,

Au nom de la Coordination Urgence Migrants-Grand Lyon (CUM) dont je suis Président, j'ai l'honneur de vous soumettre, ainsi qu'à Monsieur Gérard COLLOMB, Président de la Métropole de Lyon, et Monsieur Michel LE FAOU, Vice-Président de la Métropole de Lyon, la demande de réquisition d'un bâtiment avec désignation d'un attributaire, en application des articles L.642-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat, en référence à la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.

Avec l'ensemble des associations, collectifs et individus regroupés au sein de la CUM, nous constatons en effet qu'il existe un taux important de logements et de locaux vides alors que de très nombreuses personnes et familles, avec lesquelles nous sommes en relation au quotidien, sont encore à la rue, sans hébergement, malgré les demandes persistantes qui sont faites auprès des services concernés (Maison de la Veille Sociale, organismes d'habitat social, etc...).

Parmi les logements et locaux vides que nous avons repérés sur le Grand Lyon, un certain nombre appartiennent à des personnes morales et rentrent donc parfaitement dans le champ des articles de loi évoqués ci-dessus.

Nous vous soumettons aujourd'hui la demande de réquisition pour le bâtiment situé au 30/32/34 rue Léon Bourgeois à BRON (69 500), parcelles cadastrées section E n°352,353 et 390.

Selon nos renseignements et nos vérifications, cet immeuble appartient aujourd'hui à France Domaine et se trouve totalement désaffecté puisqu'il est en vente depuis plusieurs années. Une vente aux enchères a même été organisée, sans résultat, le 29 juin 2013. Actuellement, ce bien est donc officiellement « à vendre », mais sans acquéreur.

D'autre part, nous avons pu vérifier que les caractéristiques du bâtiment telles qu'elles sont décrites dans les documents que nous avons pu consulter sont conformes aux règles de salubrité définies dans



le règlement sanitaire. Le site des cessions immobilières de l'Etat décrit même le lieu comme « un ensemble immobilier pouvant accueillir un petit habitat collectif ».

Enfin, conformément à la procédure de réquisition avec attributaire citée plus haut, nous vous informons que nous avons déjà pris contact avec plusieurs associations lyonnaises agréées dont l'objet est de contribuer au logement des personnes défavorisées :

- association ALYNEA, représentée par son président François THEVENIEAU
- association ASLIM, représentée par son président Christian BEL LATOUR
- association Le MAS, représentée par sa Présidente Michèle LASCOTAS

Chacune de ces associations a répondu favorablement à notre sollicitation pour être attributaire si le Préfet donne son accord pour leur confier cette mission dans l'éventualité d'une réquisition décidée par la Préfecture.

Nous restons à votre entière disposition,

Soyez assuré Monsieur le Préfet, de toute notre considération,

José RIGO  
Président  
Coordination Urgence Migrants

Associations et collectifs participants à la Coordination Urgence Migrants, signataires :

Antenne Sociale -Lyon	Foyer Protestant Duchère
AMILP	JRS Welcome
ASSEDA	La Cimade
ATD – Quart Monde	LDH
Cercle de Silence	RESF
CLASSES	Secours Catholique
CCFD- Terre Solidaire	

Copies à :

- *Monsieur Gérard COLLOMB, Président de la Métropole de Lyon / Grand Lyon.*
- *Monsieur Michel LE FAOU, Vice-Président de la Métropole de Lyon, (Urbanisme / Habitat / Cadre de Vie).*
- *Monsieur Jean-Michel LONGUEVAL, Maire de Bron.*

REQUISITIONS REPERAGE (actualisé)  
version 07

adresse bâtiment	code postal bâtiment	destination initiale bâtiment	bâtiment fermé depuis ...	Propriétaire / gestionnaire	observations	Photos	actualisation
147 avenue Général Frère	69008 Lyon	<b>Maison du Peuple</b>	2014 ?	Ville de Lyon / Mairie du 8ème	bâtiment sécurisé	 	
292 route de Genas	69500 Bron	Caserne gendarmerie mobile + appartements fonction	2005 ?	Etat ?	bâtiment sécurisé utilisé pendant Plan Froid 2013	 	
10 rue Louis Blanc	69200 Vénissieux	<b>Foyer de Jeunes Travailleurs MAJO</b> Louis Blanc	2015	Association	en cours déménagement fin décembre 2015.		
route de Genas / Maisons Neuves / Paul Péchoux	69100 Villeurbanne	<b>appartements</b>	2005 ?	Grand Lyon ?	bâtiment sécurisé ?		
24 rue Alfred de Musset	69100 Villeurbanne	<b>IUFM / ESPE</b>	2014 ?	Etat / UCBL ? (université Claude Bernard)	bâtiment sécurisé ? 1 bâtiment vétuste 4 niveaux (2000 m <sup>2</sup> ) 1 bâtiment récent 3 niveaux (2400m <sup>2</sup> ) 1 bâtiment bon état 2 niveaux (525 m <sup>2</sup> )		
11 rue Baudin	69100 Villeurbanne Cusset	<b>caserne pompiers (immeuble logements et formation )</b>	2014 ?	Conseil Général (SDIS) ?	bâtiment sécurisé ? 1 bâtiment bon état 5 niveaux (1500 m <sup>2</sup> ) grand terrain autour ayant servi Plan Froid 2014		

REQUISITIONS REPERAGE (actualisé)  
version 07

adresse bâtiment	code postal bâtiment	destination initiale bâtiment	bâtiment fermé depuis ...	Propriétaire / gestionnaire	observations	Photos	actualisation
Parc Sergent Blandan	69007 Lyon	ancienne caserne (militaires)	2008 ?	Etat ?	bâtiment sécurisé ? 3 bâtiments mauvais état mais hors d'eau 3 niveaux (chacun 1400 m <sup>2</sup> ) très grand bâtiment ("le grand casernement") 3 niveaux (2400 m <sup>2</sup> ) occupé seulement par quelques bureaux du CROUS		
6 Montée Roy	69270 Fontaines-sur-Saône	1 appartement de fonction Collège Jean de Tournes		Département ? Métropole ?	bâtiment sécurisé ? Appartement de fonction inoccupé alors qu'une famille avec 5 enfants dort depuis fin août 2015 dans une voiture et que les personnels du Collège et le collectif RESF se sont adressés à la Métropole et à la Mairie pour envisager mise à disposition : refus.		
rue Escoffier-Rémond	69270 Fontaines-sur-Saône	2 appartements de fonction école maternelle Brillenciel	2009 ?	Commune Fontaines-sur-Saône	bâtiment sécurisé ? Appartement de fonction inoccupé alors qu'une famille avec 5 enfants dort depuis fin août 2015 dans une voiture et que les personnels du Collège et le collectif RESF se sont adressés à la Métropole et à la Mairie pour envisager mise à disposition : refus.		
186 rue de Gerland rue Challemel Lacour	69007 Lyon	ancienne MDR (Maison du Rhône) du quartier de Gerland. La nouvelle MDR est construite au cœur du nouveau quartier du Bon Lait.	2012 ?	Département ? Métropole ?	bâtiment sécurisé Bâtiment sur 2 étages, situé dans un parc aux allures de domaine rural des riches bourgeois lyonnais. La vieille maison est utilisée maintenant par l'ISARA mais le bâtiment moderne est inoccupé. Le département a envisagé à une époque d'y installer un "internat d'excellence" .. mais projet abandonné.		
86 rue Chaizières	69004 Lyon	ancien internat municipal Adolph Favre	2015	Métropole Lyon	Bâtiment de plusieurs étages, situé dans un parc. Vieille institution lyonnaise qui, jusqu'à juin 2015, accueillait 60 enfants vivant des difficultés sociales et / ou familiales qui ne leur permettaient pas de rester chez eux pour poursuivre leur scolarité. Etablissement fermé pour raisons financières (baisse des subventions d'Etat).		

REQUISITIONS REPERAGE (actualisé)  
version 07

adresse bâtiment	code postal bâtiment	destination initiale bâtiment	bâtiment fermé depuis ...	Propriétaire / gestionnaire	observations	Photos	actualisation
8 rue Louis Thevenet	69004 Lyon	ancien collège Maurice Scève	2013 ?	Métropole Lyon	Petit Collège fermé suite à regroupement des deux collèges de la Croix Rousse dans les nouveaux locaux de La Tourette.		
4 Place Morel	69001 Lyon	ancien collège Truffaut	2013 ?	Métropole Lyon	Petit Collège fermé suite à regroupement de deux collèges de la Croix Rousse dans les locaux de La Tourette.		
79 rue Eugène Pons	69004 Lyon	ancien Foyer CHRS géré par ND des Sans Abris (FNDSA).immeuble de 4 niveaux comprenant 28 chambres et salles de gestion sur parcelle de terrain de 291 m². vendu par FNDSA à VDL pour 1 115 000 € (droit de préemption de VDL).	30/07/2014	FNDSA ->Métropole	ancien Foyer CHRS géré par FNDSA. Une fois fermé, le bâtiment a été squatté par des familles roms. Lors de l'ouverture du squat, le Président de la FNDSA, Dominique METRE était présent. Squat expulsé le 30/07/2014. Vide depuis cette date. Sous surveillance vidéo 24/24 ?	 	
10 rue Neyret	69001 Lyon	ancienne Ecole Nationale des Beaux Arts de Lyon. L'école a déménagé en 2007 pour intégrer le site des Subsistances, quai St Vincent. Que deviennent les locaux depuis ?	2007 ?				
cours Lafayette	69006 Lyon	ancienne blanchisserie des HCL. Fermée en 2014 car ne répondant plus aux performances exigées (délocalisée à Saint-Priest).			17 500 m² disponibles ... Projet urbanisme Hospices Civils de Lyon, Ville de Lyon, Métropole, Mairie du 6ème. Opérateur : Altarea Cogedim. Début livraison prévue fin 2018 / début 2019		
chemin du charbonnier	69200 Vénissieux	ancien Foyer d'hébergement travailleurs étrangers (Sonacotra ?)	2000 ?	Adoma / Aralis ?	quartier Le Charréard		

REQUISITIONS REPERAGE (actualisé)  
version 07

adresse bâtiment	code postal bâtiment	destination initiale bâtiment	bâtiment fermé depuis ...	Propriétaire / gestionnaire	observations	Photos	actualisation
rue docteur Cordier	69009 Lyon St Rambert	cité Edouard Herriot	2005 ?	bailleur social	ancienne cité HLM 2 bâtiments vides		
rue Doyen Georges Chapas	69009 Lyon La Duchère Balmont	immeuble des pompiers	2013	bailleur social ? Métropole (SDIS) ?	anciens logements des pompiers		
chemin de la Sauvegarde	69130 Ecully	ancienne maison d'habitation	2012 ?	????	anciens logements de fonction ? Bâtiment squatté en 2014 / évacué / vide depuis		
ancienne usine Brachet	Vaulx en Velin quartier St Jean						
39 rue Stéphane Coignet	69008 - LYON-	Maisons d'habitation fermées					
4 rue Professeur Calmette	69008 Lyon	hôtel Stars	2012 ?	Privé	bâtiment surveillé par agent sécurité et chien  <span style="color: red;">Annonce de travaux affichée sur bâtiment février 2016</span>		Travaux affichés février 2016 ...mais rien ne se passe
rue Berty Albrecht	69008 Lyon	appartement de fonction instituteurs	2010 ?	Ville de Lyon	bâtiment sécurisé.  <span style="color: red;">Annonce de travaux affichée sur bâtiment</span>		Travaux affichés début 2016 ... Mais rien ne se passe

REQUISITIONS REPERAGE (actualisé)  
version 07

adresse bâtiment	code postal bâtiment	destination initiale bâtiment	bâtiment fermé depuis ...	Propriétaire / gestionnaire	observations	Photos	actualisation
angle Cazeneuve / Bd Etats Unis	69008 Lyon	appartement de fonction instituteurs	2012 ?	Ville de Lyon	bâtiment sécurisé. <b>Annonce de travaux sur bâtiment affichée depuis nov / décembre 2015 ... mais rien apparemment</b>		Travaux affichés décembre 2015 ... mais rien ne se passe
3 rue Genton	69008 Lyon	résidence de personnes âgées	2010 ?	Ville de Lyon	bâtiment sécurisé. <b>Bâtiment démoliti début 2016</b>		démolition début 2016
2, impasse Métral	69100 Villeurbanne	Foyer de Jeunes Travailleurs MAJO Relais Jeunes Charpennes	2015	Association	en cours déménagement aout 2015. <b>Bâtiment démoliti fin février 2016</b>		Démolition février 2016
29, 31, 33 rue St Lazarre	69007 Lyon	anciens logements caserne d'après certaines informations	2015	Département ? Métropole ?	en cours rénovation apparemment (Aliade) bâtiment de 6 étages. <b>Travaux en cours depuis nov 2015</b>		Travaux en cours novembre 2015
avenue du 11 novembre	69200 Vénissieux	ancienne clinique de la Roseraie	2008	privé : MACIF	bâtiment sécurisé ? Création de 162 studios "intergénérationnels". Bâtiment terminé depuis 1 an mais vide complètement depuis cette date car gestionnaire en dépôt de bilan		démolition fin 2015
angle rue Eugène Varin/ rue Commune de Paris	69200 Vénissieux	ancienne polyclinique des Minguettes	2008	privé (Bouygues et autre)	bâtiment sécurisé ? <b>Domaine en vente pour création logements mais litige judiciaire pour répartition propriété des terrains</b>		Travaux en cours début 2016

## Entre insertion et artistes, l'ex-hôpital est devenu un laboratoire du vivre ensemble

18 mars 2016 / Marie Astier (Reporterre)



Un hôpital désaffecté est devenu un lieu d'occupation « éphémère ». Ressourcerie, manufacture, café, cantine solidaire, foyer de migrants, centre d'hébergement d'urgence et de réinsertion... un millier de personnes, résidents, locataires, travailleurs et étudiants y vivent et y travaillent dans une ambiance villageoise.

---

- Paris, reportage

Le long du boulevard, l'imposante enceinte du XIX<sup>e</sup> siècle est surmontée de parpaings. Puis, le pan de mur

rafistolé laisse place à une large entrée, autrefois destinée aux ambulances. Un panneau nous invite à emprunter le couloir piétons. Sur sa longueur, la liste des structures hébergées sur place a remplacé celle des anciens services hospitaliers. L'ex-hôpital Saint-Vincent-de-Paul, encore l'une des plus grandes maternités de Paris il y a quelques années, est désormais un « *lieu d'occupation éphémère* ». Bienvenue aux **Grands Voisins**.

À peine a-t-on fait quelques pas que, sur la droite, la Ressourcerie créative invite à chiner dans un empilement de meubles, de vêtements et de bibelots à prix modestes. En face, les cheminées de l'ancienne chaufferie attirent l'œil vers ce qui a été transformé en un ensemble de salles de réunion. Sur la gauche, la Manufacture Pasteur occupe une halle façon XIX<sup>e</sup> avec des ateliers d'artisans. La signalétique, d'un jaune ensoleillé qui tranche avec le gris de l'hiver, invite le visiteur à se diriger vers la Lingerie. La grande maison à arcades est devenue un café-restaurant chaleureux.

Il faut s'avancer dans l'entrelacs de bâtiments pour s'apercevoir que certains sont mieux entretenus que d'autres : c'est là que se trouvent les centres d'hébergement d'urgence, ainsi que le foyer de travailleurs migrants. Certains sont vides en raison de leur vétusté. Les plus anciens datent du XVII<sup>e</sup> siècle, les plus récents des années 1970. Ces édifices hétéroclites reflètent la diversité des populations qui s'y croisent en ce samedi après-midi : un migrant passe tête baissée, une famille déambule, de jeunes Parisiens élégamment habillés fument devant l'un des ateliers, des vieux se promènent entre deux ondées.

### **Occuper une « faille temporelle dans le marché de l'immobilier »**

Les derniers services de l'hôpital ont fermé fin 2011. Bientôt, tout sera détruit ou réaménagé pour devenir un écoquartier, mais les travaux commenceront au mieux mi-2017, plus probablement à partir de 2018. Alors, en attendant, l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) a confié la gestion des locaux à l'association Aurore. En tout, seize bâtiments, répartis sur 3,4 hectares, le long de l'avenue Denfert-Rochereau, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Foyers d'urgence ou de réinsertion, Aurore a installé près de 600 personnes en situation précaire, avec l'association Coallia, qui gère le foyer de travailleurs migrants.

« *On n'avait pas mesuré l'ampleur du défi* », reconnaît William Dufourcq, directeur du site chez Aurore. C'est d'abord **Plateau urbain** qui a été appelé à la rescouasse. L'association occupe des « *failles temporelles dans le marché de l'immobilier* », explique son vice-président Paul Citron autour d'un café, à un coin de la grande table de la Lingerie. « *Il y a l'équivalent de 44 Tours Montparnasse de bureaux vides à Paris* », affirme-t-il. Entre la fin d'une occupation et le début des travaux, beaucoup de bâtiments restent inoccupés plusieurs années. Alors, Plateau urbain propose aux propriétaires de les occuper temporairement : « *On leur explique qu'on est une assurance antisquat. Le prix d'un maître chien présent 24 heures sur 24, c'est 17.000 euros par mois. L'adhésion à notre association coûte 10.000 euros. Ensuite, on calcule le coût des taxes, de l'eau, de l'énergie pour occuper les bâtiments, on évalue le nombre de mètres carrés utilisables, et on divise. Cela donne le prix de la location de bureaux. Ici, c'est 17 euros du mètre carré par mois, soit deux fois moins que la moyenne du marché.* »



Entreprises de l'économie sociale et solidaire, start-up, associations, artisans et artistes forment le contingent du recrutement. Deux critères : la diversité et des structures « *qui ne pourraient pas se payer un lieu de travail au prix du marché* ». Deux conditions : accepter de remettre en état soi-même son espace de travail et participer à l'animation du lieu. En tout, près d'une quarantaine d'entreprises et associations, soit environ 150 salariés, se sont installées au cours des derniers mois à Saint-Vincent-de-Paul.

« *D'un côté, on a de l'hébergement d'urgence, avec beaucoup de financement via les subventions, mais une acceptation sociale faible. De l'autre, on a des acteurs qui bénéficient d'une acceptation sociale forte mais qui ont peu de financement. C'est comme ça qu'on crée une super mixité sociale* », résume Paul.

Enfin, pour faire vivre ensemble tout le monde, l'association Yes We Camp a rejoint l'équipe en août dernier. « *C'est osé de la part de la mairie de Paris et de l'AP-HP d'avoir bien voulu ouvrir ce lieu. C'est une vraie innovation de leur part d'accepter qu'il s'y passe des choses qu'ils ne maîtrisent pas totalement. Mais c'est un ex-hôpital et donc, après tout, un bien commun* », estime Aurore Rapin, responsable du projet Grands Voisins au sein de l'association.



Elle gère la Lingerie, y propose une programmation culturelle et essaye d'en faire un lieu de vie ouvert à tous : un espace dédié aux enfants attire les familles du quartier, tandis qu'un tournoi de belote organisé par les hébergés de l'association Aurore est bientôt prévu. Dehors, plusieurs bancs et d'autres mobiliers urbains invitent les résidents à occuper l'espace, tandis que le printemps devrait voir fleurir un atelier d'agriculture urbaine, destiné à tous.

Aurore Rapin désigne le rez-de-chaussée haut de plafond de l'un des bâtiments : « *On pourrait faire des concerts ici.* » Au fond du parc, une maison de pierres et de briques style fin XIX<sup>e</sup> est en train d'être réhabilitée. C'était autrefois la maison de repos des médecins, elle va devenir l'espace de vie commune des hébergés. Dans le petit jardin, certains d'entre eux ont déjà débuté la construction d'une serre. Plus loin, dans un amphithéâtre, la responsable de Yes We Camp imagine « *des spectacles à la belle saison* ». Peu à peu, les allées tristes de l'hôpital abandonné ont repris vie, donnant naissance à un village. Après une première phase d'installation entre août et décembre, il commence à s'épanouir depuis janvier.

### « Pour l'instant, on ne se mélange pas trop, on observe »

Malgré le temps pluvieux de ce samedi après-midi, jeunesse branchée et habitants du 14<sup>e</sup> se serrent dans les ateliers pour l'inauguration. Dix artisans se partagent la [Manufacture Pasteur](#) (céramistes, bijoutier, artisan du métal et du bois, graphiste, etc). Un père s'intéresse à l'annonce pour des cours de céramique. « *Je cherche une activité pour ma fille pendant les vacances* », se réjouit-il. Au milieu de ses céramiques délicates, Marie Laurent aussi a le sourire : « *Je commence mon activité ; une boutique, c'est vite mille euros par mois, cela rendrait mon projet impossible. Ici, ça me coûte sans doute trois fois moins cher qu'ailleurs.* » Rodrigo Guzman, à l'initiative de ce projet de manufacture, se félicite de cette « *mutualisation des connaissances et des techniques* ». Lui travaille le bois et le métal. « *Sans doute qu'ensuite on montera des projets ensemble.* » Il propose aussi des ateliers de construction de mobilier avec des palettes, ouvert à

tous les Grands Voisins : « Ce qui est bien, c'est qu'Aurore a une équipe de médiateurs sociaux dont c'est le métier de faire le lien entre nous, on est accompagné. »



La maisonnette d'à côté disparaît derrière une forêt de plantes vertes. À l'intérieur, les fleurs ont pour vases d'anciens flacons de l'hôpital. Ce « concept store végétal » est le nouveau cocon de [Mama Petula](#), décoratrice végétale. « Je n'aurai jamais une opportunité comme celle-là ! se félicite la jeune entrepreneuse, qui a mis trois mois à rénover les quatre pièces de sa boutique-atelier. Je vais organiser des ateliers ouverts aux hébergés, mais je veux qu'ils fassent la démarche de venir ici, pas que ce soit moi qui me déplace. Il y en a qui passent, qui discutent parce qu'ils aiment les plantes ; c'est plus naturel quand le contact se fait comme ça », estime-t-elle.



Les promeneurs ont profité d'un accalmie. Sous son grand chapeau, un monsieur donne le bras à une petite mamie. « *On habite ici* », expliquent-ils. Ils résident dans le bâtiment Pierre-Petit, le « centre de stabilisation » d'Aurore, qui accueille, entre autres, des personnes ayant souvent passé plusieurs années à la rue. Lui nous dit être le président des hébergés. « *Tout ça met de l'animation, c'est mieux que d'avoir un endroit mort, estime-t-il. Je suis d'accord avec l'esprit de tout ça. Cela peut permettre de ne pas laisser les gens s'enfermer dans la précarité. Enfin, pour l'instant, on ne se mélange pas trop, on observe.* » La vieille dame reprend : « *Mais ils ont coupé un beau sapin pour mettre des légumes. Ils les plantent et ensuite ils les laissent. Il faudrait faire les choses bien.* »



Deborah, quelques mèches blanches dans des cheveux noir de jais, déambule dans les allées sans se soucier du crachin persistant. Elle aussi réside à Pierre-Petit. « *J'adore la ressourcerie, je me fournis en matériel pas cher.* » Vidéos d'animation, objets en cuir, c'est une créative. « *Je me suis portée bénévole pour réparer les ordinateurs de la ressourcerie. On participe aux ateliers, ça permet de s'occuper.* Après, reconnaît-elle, *dans mon bâtiment, il y a certaines personnes qui ne sortiront jamais de leur chambre.* »

### **« Les gens peuvent se sentir stigmatisés, car la pauvreté, on la porte sur soi »**

Autre ambiance un jeudi midi où la bruine a cessé. Rendez-vous à la Lingerie pour la distribution de la Cantine solidaire. Plat à 5 euros, entrées et desserts à 1,5 euro. Le tout est préparé, livré et servi par les travailleurs en insertion d'Aurore. Les salariés des associations et entreprises du site font la queue avec leur plateau. « *Bonjour !* » lance Shukrie, charlotte sur la tête, large sourire aux lèvres, avant de tendre une assiette de *tiep* végétarien, une recette africaine. Les tables vintage issues de la récup' se remplissent rapidement.



« La première fois que l'on vient ici, ça fait drôle, parce que c'est un ancien hôpital. On s'attend à un endroit triste et fermé. Et, finalement, c'est très ouvert, accueillant, convivial », commente Isabelle, venue pour une réunion avec [Les Petits Débrouillards](#), une des associations logées sur le site. « On vient de plus en plus souvent ici pour nos réunions, même avec les financeurs. Il y a une ambiance à part, on parle facilement ; la dernière fois, on a demandé à des gens qui passaient leur avis sur un logo. »

Pourtant, ce jour là, les seuls hébergés présents à la Lingerie sont ceux derrière le comptoir, qui travaillent à la cantine solidaire. « L'idée est qu'ils y reviennent à d'autres moments pour prendre un café, espère Sébastien Juin, qui supervise ce dispositif pour l'association Aurore. Sur les 600 personnes qui vivent dans les centres d'hébergement du site, il y en a dix qui vont venir spontanément ici. Il faut réussir à intégrer aussi ceux qui sont le plus loin. » Il le reconnaît, la décoration et l'ambiance font du lieu un repère de bobos : « Ça peut être violent, les gens peuvent se sentir stigmatisés, car la pauvreté, on la porte sur soi. En même temps, de plus en plus savent aussi qu'ils peuvent venir s'asseoir ici sans que personne ne les regarde. »



Il salue Rachid, resté à la porte, des papiers à la main. « *Je suis venu demander conseil parce que j'ai des démarches à faire pour Pôle emploi* », explique Rachid, à voix basse. La quarantaine, il vit dans le bâtiment Pierre-Petit, à cinquante mètres de là. Pourtant, il ne vient pas trop à la Lingerie. « *Y'avait une soirée hier soir, mais je n'avais personne avec qui y aller* », s'excuse-t-il. En fait, Rachid n'y vient que les jours où il travaille à la cantine solidaire : « *Ça te plonge dans le bain, te met en contact avec les gens et ça ouvre le chemin vers le marché du travail. Ça encourage à aller vers l'avenir, à trouver un logement et un boulot.* »



Il nous emmène dans son foyer, un édifice des années 1970. Dans le hall, les colonnes de béton ont été repeintes de tags colorés. Des canapés invitent à discuter mais tout le monde chuchote. Il nous montre les bureaux des travailleurs sociaux, celui du psychologue - « *Ici, il y a vraiment beaucoup de monde en dépression.* » - la salle Internet, la cantine et le salon avec télé et bibliothèque : pour s'occuper, nul besoin de sortir. Mais, sur un panneau d'affichage, la *Lettre des Grands Voisins* invite à participer aux activités de la semaine : ateliers théâtre, couture ou céramique, cours de yoga, massages shiatsu, visites du site, concert le samedi et brunch le dimanche. Elles ressemblent plus à celles d'un bar pour jeunes actifs parisiens qu'à un programme de centre social.

### Le travail, la voie d'insertion qui réussit le mieux

« *C'est la même lettre qui est affichée dans tous les espaces, on propose les mêmes événements pour tout le monde* », souligne Sébastien. « *Je n'avais jamais mélangé autant de personnes au même endroit,* poursuit-il. *D'habitude, dans les centres d'hébergement d'urgence, on fait des sorties, mais on reste entre nous. Après, même quand les activités sont gratuites, il y a une porte de verre, les gens s'excluent eux-mêmes et il faut comprendre pourquoi.* »

« *Ces activités sont des passerelles, espère William Dufourcq, le directeur du site chez Aurore. On propose les conditions d'une mixité, mais on ne force pas les gens à se parler. Après, clairement, les hébergements d'urgence sont les structures les moins bien dotées du système social français. Donc, toutes ces activités apportent énormément par rapport aux services basiques que l'on offre habituellement.* »

Le travail semble être, finalement, la voie d'insertion qui réussit le mieux. La cantine solidaire fait partie d'un dispositif plus global coordonné par Sébastien, la Conciergerie solidaire. Elle fournit toute une gamme de services nécessaires au bon fonctionnement du site : ménage, entretien des voiries et donc cantine. « *Quand les hébergés travaillent, ils rencontrent les locataires de bureaux sur le site,* raconte Sébastien.

*Ensuite, les gens se reconnaissent, se disent bonjour en s'appelant par leur prénom, il y a un effet village et pour certaines personnes c'est très valorisant. Cela donne envie de prendre soin de soi, de construire un projet. »*



Les conditions sont donc idéales. « Mais, ce qui manque, c'est le temps, intervient Gautier Lebail, de Plateau urbain. Ici, c'est éphémère, on est là pour environ deux ans ; il faut aller vite alors que les hébergés sont ici chez eux. Ils sont arrivés avant nous et il faut respecter cela. » Entre août et décembre 2015, l'installation des entrepreneurs et des artisans, ainsi que l'ouverture de la Lingerie et l'arrivée de publics extérieurs ont bousculé les habitudes. Mais un conseil des voisins, qui se réunit environ tous les deux mois, instaure le dialogue entre tous les locataires de l'ancien hôpital.

« Ici, c'est un laboratoire pour repenser la ville, poursuit Sébastien. Il y a plein de gens de tous les horizons, on se demande comment faire pour qu'ils se croisent, et une équipe s'y consacre. Alors que dans les quartiers, d'habitude, qui s'en occupe ? Les politiques ne s'y intéressent pas forcément. » « On verra dans un an ce que ça donne », relativise William. Mais l'enjeu est de taille : « On doit convaincre les pouvoirs publics que cela fonctionne et que ça vaut le coup d'être dupliqué. On prospecte déjà d'autres sites : d'anciens locaux de La Poste, de la SNCF ou de l'armée », confie le directeur.

---

**Lire aussi :** [Qu'est-ce que le vivre ensemble et comment l'améliorer ?](#)

---

**Source :** Marie Astier pour Reporterre

**Photos :** © Marie Astier/Reporterre

- Emplacement : Accueil > Editorial > Alternative >

- Adresse de cet article :

<http://www.reporterre.net/Entre-insertion-et-artistes-l-ex-hopital-est-devenu-un-laboratoire-du-vivre>

**PARIS**

## Paris: «Les Grands Voisins», un village dans la ville où coexistent startpers, artisans et migrants

**SOCIAL** En attendant le début des travaux d'un écoquartier, un village solidaire s'émancipe sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul (14e), entre projets, idées et cohésion...

1 contribution

Réagissez à cet article

469

0

3

0



L'entrée des «Grands Voisins» dans le 14e arrondissement - R.LESCURIEUX  
Lancer le diaporama

Romain Lescurieux [Twitter](#)

Publié le 25.02.2016 à 08:05

Mis à jour le 25.02.2016 à 16:09

Des vestiges de l'ancien service de gynécologie jonchent le sol carrelé. « Nous avons enlevé les étriers. Maintenant, le siège sert de lit pour la sieste », rigole Jérémie, 31 ans. Cet artiste-thésard de l'association « Au Nord » est installé depuis septembre dernier dans un des bâtiments désaffectés de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (14e arrondissement).



Le plan du site - R.LESCURIEUX

Ce site de quatre hectares en plein cœur de la capitale - tombé en désuétude en 2010 - est devenu en quelques mois un véritable village dans la capitale. Son nom : « [Les Grands Voisins](#) ». Un mot d'ordre : Vivre ensemble.

« Chacun apporte sa contribution au projet global »

Dans les ateliers, à la Lingerie - le café - dans les commerces ou au détour d'une allée, on y croise des startpers, des artisans (luthier, maître chocolatier) des anciens sans-abri ou encore des jeunes migrants. En tout, près de [600 personnes vivent sur place](#) dans les hébergements d'urgence et cohabitent quotidiennement depuis septembre dernier avec plus de 300 personnes issues de 70 entreprises et associations. Et c'est tous ensemble, qu'ils façonnent ce bout de ville. « Ça peut sembler basique mais il y a une réelle création de lien », sourit Pascale Dubois de l'association « [Aurore](#) ».

de l'association « Aurore ».



L'intérieur du café solidaire, la Lingerie - R.LESCURIEUX

Cette dernière, qui agit contre l'exclusion sociale est gestionnaire de l'ensemble du site depuis 2014. Mais pour subvenir aux coûts de gestion – un million d'euros par an – les membres ont en effet décidé de proposer ses espaces vacants contre une contribution aux charges. Dans ce sens, l'association « [Plateau Urbain](#) » aide « Aurore » à mettre à disposition les locaux à des structures. Et l'association « [Yes We Camp](#) » contribue, elle, à la coordination générale en assurant depuis quelque temps l'ouverture au public. « Les Grands Voisins doivent aussi être un espace public utilisé par tous », note Elena Manente de « [Yes We Camp](#) ». Et pour cause.

>> [Lire aussi. Mon premier bureau, du coworking solidaire pour les créateurs de start-up sans le sous](#)

« Je sers les repas et je fais aussi un peu de ménage »

« Nous ne sommes pas un îlot fermé ou un ghetto », dit Paul Citron, vice-président de « [Plateau Urbain](#) ». Mais plutôt un espace solidaire où « chacun apporte sa contribution au projet global », enchérit Pascale Dubois. A l'image de d'Adrien, le luthier, qui donne des cours de guitare aux migrants. Ou encore de Karine, 30 ans, qui a vécu quatre ans dans la rue.



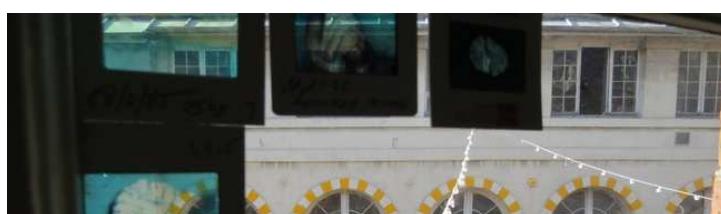
Adrien, luthier - R.LESCURIEUX

Résidente depuis 2014 dans l'un des foyers du site, Karine travaille à la cantine solidaire du café depuis décembre 2015. « 9h par semaine, je sers les repas et je fais aussi un peu de ménage », affirme-t-elle. Le reste du temps, elle remet à jour ses papiers et prépare son retour dans la vie active. « Travailler ici me permet déjà de reprendre un rythme », poursuit la jeune fille.

Comme elle, six autres personnes travaillent au café et dix sont embauchées pour l'entretien des espaces verts sur le site. Et ce, pour un salaire égal au smic. « En tout, on aimerait 40 postes d'insertion », lâche Pascale Dubois. Des questions qui peuvent notamment être abordées lors du Conseil des Grands Voisins.

« Comme c'est temporaire on va vite. On sait qu'on n'est pas là pour toujours »

Tous les deux mois, une personne de chaque structure, présente autour des trois associations « pilotes » discutent du futur. Travaux, traitement des ordures, sécurité, tout y passe. « On parle de ce qui a été fait et ce que nous voulons faire dans l'avenir », se réjouit Elena Manente. Au menu de ce mardi : l'agriculture. « Aujourd'hui, nous avons décidé de monter un poulailler qui embaucherait plusieurs résidents », expose Lucas, 37 ans, de l'association « [Ici Terre](#) ». Aux « Grands Voisins », les décisions sont en effet prises rapidement. Car le temps est aussi compté.





Le Conseil des Grands Voisins vu d'un ancien service médical - R.LESCURIEUX

**En 2017, les travaux d'un futur écoquartier débuteront en ces lieux.** « Nous avons l'engagement de la Mairie de pouvoir rester jusqu'au début des travaux. Mais quand ça démarre on part », explique Pascale Dubois. « Nous profitons donc de ce laps de temps pour développer ce projet d'occupation temporaire et montrer que l'expérience peut se faire ailleurs », commente Paul Citron.

En attendant, un camping, une auberge de jeunesse, un jardin partagé ou encore des ruches vont sortir de terre. « Comme c'est temporaire on va vite. On sait qu'on n'est pas là pour toujours », lance Jérémie, dans les couloirs du service gynéco.

Mots-clés :

- [Paris](#),
- [social](#),
- [migrants](#)

# Dans le chic 8<sup>e</sup> arrondissement, un discret centre pour sans-abri

L'association Aurore a ouvert un centre d'hébergement en 2013 dans cette zone cossue de Paris. Un projet similaire dans le 16<sup>e</sup> heurte le voisinage

## REPORTAGE

**L**es invectives et les injures lancées par des habitants du très chic 16<sup>e</sup> arrondissement ont sidéré par leur violence cours d'une réunion de concertation sur l'installation, par la Préfecture de Paris, d'un centre d'hébergement pour sans-abri en lisière du bois de Boulogne, lundi 14 mars. Ces protestataires disaient redouter «un nouveau Sangatte», «des chapardages», «des viols», des tas sauvages d'ordures ou, pire, la dévalorisation de leurs appartements.

Il existe pourtant 80 structures de ce type, réparties dans presque tous les arrondissements de Paris (les 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> n'en comptent aucun), totalisant 9 250 places, sans même que les riverains s'en aperçoivent.

Dans la file d'attente de la boulangerie de la rue de Saint-Pétersbourg, quartier Europe - bourgeois sans être huppé -, mercredi 16 mars, une cliente, interrogée, s'étonne : «Ah bon ? Il y a un projet d'ouverture de centre pour sans-abri dans cette rue ?» Elle ignore, comme les serveurs du café voisin, que L'Archipel a ouvert en 2013 et accueilli 213 personnes, d'une vingtaine de nationalités, surtout des femmes et une soixantaine d'enfants sortis de la

rue ou d'hôtels et placés là par le SAMU social.

Les repas sont pris dans l'ancienne cantine de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et les chambres sont aménagées dans ce qui fut des bureaux. Mariam, une Italo-Marocaine de 19 ans, est ainsi logée à la «Direction internationale», si l'on en croit l'étiquette restée sur la porte de sa chambre, ses voisins à la «Direction de la communication» et les gestionnaires au «Service des brevets». Les dessins d'enfants ont conquis les panneaux syndicaux...

### Locaux vides

«Nous avons proposé d'installer provisoirement un centre d'hébergement d'urgence plutôt que de laisser ces précieux locaux vides et gardés par des maîtres-chiens moyennant 800 euros par jour», explique François Morillon, directeur du pôle Urgence de l'association Aurore. Nous n'avons donc engagé qu'un minimum de travaux.»

L'ensemble immobilier exceptionnel, qui réunit des bureaux 1930 et l'ancien couvent des Oblats accolé à l'église Saint-André-de-l'Europe, est, en effet, destiné, à terme, à devenir des logements sociaux. C'est la même association Aurore, déjà chargée de plus de 2 000 places d'hébergement en France, qui a été retenue pour le fu-

**« Je n'ai eu vent d'aucune plainte, aucune nuisance, manifestation, colère ou pétition d'aucune sorte »**

PHILIPPE MACRET  
référent du conseil de quartier

nécessiteuses» qui allaient «donner une mauvaise image du quartier», mais c'est marginal»

Autres déçus, des parents d'élèves qui rêvaient de voir leur école agrandie dans ces beaux locaux: «Nous avons été surpris que notre projet d'un groupe scolaire flamboyant neuf ne se fasse pas», se souvient Emmanuel Garot, président de l'association de parents des écoles Florence et Moscou, mais il n'y a aucune hostilité envers les résidents et le gestionnaire. Il s'est plutôt installé une certaine indifférence et l'association Aurore semble tenir à garder ses distances.»

Au rez-de-chaussée de l'ex-INPI fourmillent pourtant les propositions d'activités ouvertes aux habitants du quartier, bien qu'ils soient peu nombreux à les fréquenter : atelier de couture, boutique de troc, yoga, soutien scolaire assuré par des bénévoles... Jeudi 17 mars, une ludothèque a été installée pour la soirée et fait surtout la joie des résidents : des petits groupes d'enfants hébergés là, dont certains sont scolarisés dans le quartier, jouent bruyamment au Uno, à Puissance 4 ou au Mikado tandis que quelques garçons monopolisent les tablettes de jeux que les filles auront bien du mal à leur arracher... La vie de famille bat ici son plein. ■

ISABELLE REY-LEPEBvre

[liberation.fr](#)

## L'Archipel, îlot de solidarité

Par Didier Arnaud

S'il devait exister un lieu qui résume l'intérêt général, l'Archipel, à Paris, pourrait être celui-là. Par sa vocation d'abord, qui est de recueillir des sans-abri pour une période de plusieurs mois. Par ses activités et son ouverture ensuite, qui lui permettent de mélanger résidents et Parisiens dans des rencontres. Et par son histoire enfin : installé depuis trois ans dans un ancien siège social du VIII<sup>e</sup> arrondissement, l'Archipel n'a provoqué aucun rejet dans ce quartier bourgeois.

Dans ces 15 000 mètres carrés dédiés à la solidarité, 220 personnes sont hébergées, dont beaucoup de femmes isolées, venues d'un peu partout (une trentaine de nationalités). L'Archipel est un centre d'hébergement d'urgence, ce qui n'a rien à voir avec les structures qui abritent les SDF pour une nuit. Ici, on se pose et on tente de se reconstruire.

L'association Aurore dirige l'endroit. «*Pour l'hébergement, on s'inscrit dans la durée. La moyenne du séjour est de sept à huit mois, puis ce sera le logement intermédiaire pour les personnes concernées, et la recherche d'un emploi*», explique Sophie Alary, responsable du lieu. Car depuis cent quarante ans qu'Aurore existe, des générations d'animateurs ont appris qu'il ne suffisait pas de mettre un toit sur les têtes. L'Archipel propose à ses occupants bien plus. «*La construction du projet s'est faite autour des gens que nous hébergeons ici*, raconte Sophie Alary. *Nous faisons en sorte qu'il y ait des activités, de générer du lien. Lorsqu'on organise un événement, c'est ouvert aux personnes hébergées mais aussi aux visiteurs. Tout cela s'est construit au fil des mois.*» Des animations ? Yoga, club d'échec, atelier couture, troc de livres et de vêtements... «*C'est un espace qui permet d'échanger, de créer du lien entre ici et l'extérieur.*»

**«Geste politique»** Dans les longues coursives de l'Archipel, voilà Patrice, 52 ans, originaire de l'île Maurice. Il est «pensionnaire» ici depuis juin 2014. «*Je suis hébergé avec toute ma famille*», explique-t-il. *Ma femme et mes quatre enfants de 15, 13, 10 et 9 ans. On a deux chambres communicantes. Nous sommes l'unique famille nombreuse*». Patrice officie comme chef cuisinier bénévole, sans spécialité culinaire particulière. «*J'étais entrepreneur de bâtiment à l'île Maurice*», dit-il en souriant. Mais «*tout ce que je touche en cuisine, ça fleurit. Je me trouve assez bien ici, l'intégration est bonne.*» La famille attend des «documents», des papiers. L'ambiance à l'Archipel ? «*Il y a des hauts et des bas, chacun a sa façon de vivre. Ici, c'est comme une grande famille.*»

Plus loin, au troc de vêtements, on croise Perrine, venue échanger des habits trop petits pour sa fille. «*Cela m'évite d'acheter, je suis un peu raide en ce moment*», dit-elle. Patrizia n'aime pas aller dans les magasins, mais elle ne dit pas trop qu'elle vient à l'Archipel. «*Peu de gens aiment la friperie. Ça peut donner une image de gens qui ne prennent pas soin d'eux. Mais c'est un geste politique de venir ici. Parce qu'il y a trop de gâchis.*»

Dans les étages, des chambres d'une, deux ou trois personnes, desservies par de longs couloirs. C'est assez vétuste, les murs auraient besoin d'un bon coup de peinture. Mais cette question n'est pas à l'ordre du jour, car la ville de Paris a racheté ces lieux pour en faire, à terme, une résidence sociale. En attendant que le projet démarre, ce qui peut prendre plusieurs années, Aurore occupe les lieux. Cette occupation «*intercalaire*» correspond bien mieux à l'intérêt général que la dégradation d'un bâtiment vide pendant des mois.

C'est la Siemp, société d'économie mixte spécialisée dans le logement des plus pauvres et la résorption de l'habitat insalubre, qui pilote l'appel d'offres. *Au programme environ 80 logements sociaux*. Malgré ce côté temporaire, «*le bilan est super positif*», estime Sophie Alary. Même si, évidemment, «*on va devoir retrouver des places d'hébergement d'urgence ailleurs*».

Ce qu'Aurore voudrait conserver quand même, c'est «la nef». Car le bâtiment qui loge l'Archipel possède un joyau, une chapelle reconvertie en immense bibliothèque. Construit en 1861, l'immeuble abritait un couvent, la Maison des Oblats. Cinquante ans plus tard, il est devenu l'hôtel Windsor, avant d'accueillir en 1945 le siège de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi).

Dans la nef, tout se passe. Julie Bielsky est animatrice à l'Archipel. «*On reçoit pas mal d'habitues, explique-t-elle. Ils viennent troquer chaque semaine. Ils peuvent se servir du café, prendre un livre, assister aux concerts surprises. La semaine passée, c'était un quatre mains de piano ; juste avant, de la musique expérimentale. Il y a un côté surprenant. On ne sait jamais ce qu'on va trouver.*»

Le brunch du dimanche attire près d'une centaine de personnes. Même affluence pour les conférences sur le diabète, l'emploi, l'insertion... Dans la chapelle, il y a des hamacs. Les résidents et les gens de l'extérieur peuvent s'y installer pour assister aux concerts. *Les envolées sonores*! «*C'est un lieu d'activité et un espace événementiel qui permet à des publics différents de se croiser*», résume Sophie Alary.

**Greffé.** L'espace Archipel fonctionne avec un budget de 300 000 euros, sans subventions. Une équipe de huit personnes suffit - à peine - à le faire tourner. *L'endroit est ouvert tous les jours. Il abrite aussi des salles dédiées au coworking, des associations comme Singa (aide aux réfugiés) ou le bureau d'études en environnement*

### *Ecosphère.*

La gestion de l'Archipel, «*c'est aussi une réflexion sur un modèle économique*, poursuit Sophie Alary. *Nous privatisons. Il y a des activités payantes - location de salles à d'autres associations ou à des entreprises - qui nous permettent de faire des activités gratuites.*»

Au fil des trois ans, la greffe avec le quartier a bien pris. Les «*locaux*» sont venus voir ce qui se passait là. «*Il n'y a pas eu de problèmes majeurs avec le voisinage*, résume Julie. *On a essayé de mobiliser autour du lieu et on y est parvenu. La grosse frustration, c'est le côté éphémère, le fait que nous allons devoir déménager. Il est difficile de dire aux gens que dans quelques mois, on va s'arrêter.*» La meilleure preuve de l'intérêt général n'est-elle pas dans ce regret des voisins ?

Didier Arnaud



## Louez Solidaire & Solibail

Louez votre appartement en toute sécurité à l'association Aurore

Contact Solibail : Hafid Legmizi  
/ Mail : bhleg[a robase]orange.fr  
/ Tél : 06 26 29 07 23  
Aurore est partenaire de  
Solibail sur les départements  
92, 93, 94 et 77

L'association Aurore est engagée au sein de ces deux dispositifs d'intermédiation locative depuis leur création. Elle gère ainsi plus de 165 logements Louez Solidaire sur Paris et 140 logements Solibail sur les départements des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis, ainsi qu'en Seine-et-Marne.

[Lire le dernier rapport d'activité](#)

### Locations solidaires : fonctionnement

L'intermédiation locative permet aux associations de louer, dans le parc privé, des biens qui permettent d'accueillir 18 mois maximum des personnes en difficulté. Ces personnes sont accompagnées par l'association locataire.

**La garantie du paiement des loyers :** l'association Aurore est locataire, ainsi même en cas de vacance, le loyer est versé au propriétaire. L'Etat ou la Ville de Paris en garantissent le paiement

**La remise en état du bien en fin de location :** sur la base de l'état des lieux d'entrée, Aurore s'engage à remettre en état le logement. Elle dispose pour cela d'un réseau d'entreprises d'insertion du bâtiment.

**La libre jouissance du bien en fin de bail :** En fin de bail (baux de 3 ou 6 ans), aucun motif légal de congé n'est exigé contrairement aux baux classiques. Le locataire dispose d'un préavis de 6 mois.

**L'absence de frais de rédaction du bail et d'état des lieux :** la rédaction du bail et l'état des lieux sont réalisés par l'association Aurore.

**Une réduction de 70% de l'impôt sur le revenu foncier :** grâce au dispositif de l'ANAH et en louant à un prix modéré les propriétaires peuvent bénéficier de cette réduction.

### Locataire et hébergé : quelle différence ?

L'association Aurore est locataire, c'est elle qui signe le bail avec le propriétaire. Le propriétaire n'est en relation qu'avec l'association. Elle y héberge des personnes (seules ou en famille), pour une durée de 18 mois maximum. Ces dernières signent un **contrat d'hébergement** qui encadre leur statut d'hébergé. Au cours de leur séjour dans le logement, les personnes sont suivies par un travailleur social d'Aurore qui les reçoit et réalise des visites à domicile.

Les **services techniques** de l'association (chantier d'insertion), interviennent régulièrement au cours du séjour pour aider les personnes hébergées à entretenir leur logement et effectuer de petites réparations si nécessaire.



### Aurore et l'intermédiation locative dans la presse



Article Youphil

Extrait de l'article paru sur Youphil.fr - 21 novembre 2011 :

[...] "Je ne me voyais pas regarder quelqu'un en face et lui demander 900 euros", confie Hélène, propriétaire d'un logement dont elle a hérité. Après avoir logé ses enfants dans cet appartement, la propriétaire trouve la solution idéale à ses problèmes d'argent, et de conscience, en lisant un encart dans le quotidien Libération. Elle décide de louer son logement à l'association Aurore, et signe le contrat de bail en 2010.[...]

### Contactez le service Solibail & Louez Solidaire

Aurore est conventionnée sur les départements suivants : Paris (75); Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis(93) et Val de Marne (94). Si vous êtes propriétaire d'un bien situé en Ile-de-France, vous pouvez contacter :

**Pour Louez Solidaire**  
Pôle Habitat Paris  
01 73 00 71 60 / baux-solidaires[a robase]aurore.asso.fr

**Pour Solibail**  
Hafid Legmizi  
mail : bhleg[a robase]orange.fr  
tél : 06 26 29 07 23

# Nouveau cycle

**AMÉNAGEMENT.** Les possibilités de création de programme mixte en plein cœur de la ville ne sont pas monnaie courante. Cours Lafayette, l'ancien site de la blanchisserie des Hospices civils de Lyon en offre une.

**S**ans la mention "Hospices civils de Lyon" sur le fronton l'ensemble passerait presque inaperçu. Pourtant, pendant plus de 130 ans, de cet îlot est entré, sale, et ressorti, propre, tout le linge des établissements des Hospices civils de Lyon. En 2014, ne répondant plus aux performances exigées, la blanchisserie a été délocalisée à Saint-Priest.

Dès lors, 17500 m<sup>2</sup> étaient disponibles pour un nouveau projet. Lequel vient d'être dévoilé.

## REDYNAMISATION

Pour la reconversion du site, les Hospices civils de Lyon, la Ville de Lyon, la Métropole et la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement ont choisi l'opérateur Altarea Cogedim qui a œuvré au dessin du projet en partenariat avec Tangram architecte et AUM. «*Nous avons choisi un projet ouvert sur son environnement et porteur de sens pour Bellecombe. Cette reconversion contribuera à la redynamisation du secteur*», déclare Michel Le Faou, adjoint au Maire de Lyon et

vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'Urbanisme.

Et pour cause. D'ici à fin 2018-début 2019, date prévisionnelle de livraison, seront aménagés des logements en accession à la propriété, des logements sociaux familiaux et des logements à prix abordables. Le programme inclut aussi une résidence dédiée aux seniors, une autre pour les jeunes actifs ainsi qu'une crèche. Des places de stationnement seront également créées sur deux niveaux en sous-sol.

L'îlot sera largement ouvert sur le quartier grâce à 4 800 m<sup>2</sup> d'espace central et l'aménagement d'espaces verts, la présence de commerces de proximité, d'activités telles qu'un espace de loisirs et de sport, un espace brasserie, un pôle médical, des locaux associatifs. Privé, il sera accessible uniquement en journée.

Enfin, le site présentant un intérêt patrimonial incontestable, les parties sud et médiane du bâtiment de la blanchisserie des HCL seront conservées.



# Les grandes villes d'Europe veulent dire leur mot dans la crise des réfugiés

7 avril 2016 | Par Ludovic Lamant

Elles sont aux premières loges de la crise migratoire qui bouscule l'Europe. Les grandes villes, d'Athènes à Amsterdam, réclament davantage de moyens. Ce sont elles qui innovent, pour répondre à des défis gigantesques. Exemples à Barcelone (Espagne), Malmö (Suède) et Mannheim (Allemagne).

•

**De notre envoyé spécial à Bruxelles.** - Les grandes villes d'Europe se trouvent aux avant-postes de la crise des réfugiés, confrontées depuis l'été 2015 à des urgences très concrètes en matière de logement ou d'éducation. Mais c'est à peine si elles ont leur mot à dire dans l'élaboration des politiques censées répondre, à l'échelle de l'UE, à ce défi majeur : l'accueil et l'intégration d'un million de réfugiés, en majorité syriens, sur le sol européen. « *Nous devons faire partie de la solution* », a revendiqué Ada Colau, la maire « *indignée* » de Barcelone, en marge d'une réunion, mardi 5 avril à Bruxelles, avec d'autres édiles venus de toute l'Europe, et deux commissaires européens, dont le Grec Dimitris Avramopoulos.

« *Non seulement nous voulons aider davantage, mais nous avons par ailleurs l'obligation légale d'accueillir et d'aider les réfugiés. Nous voulons faire de cette crise une opportunité pour l'Europe* », a poursuivi Colau, à contre-courant de la plupart des discours de chefs d'État et de gouvernement qui, chaque mois, se crispent davantage sur le sujet. Également présent, le maire d'Athènes, Giorgos Kaminis, qui a vu passer, depuis janvier 2014, environ 500 000 réfugiés par le port du Pirée, a plaidé pour « *un réseau de villes solidaires* » à travers l'Europe, afin de contrer le manque de solidarité de certaines capitales de l'UE, en particulier à l'Est.

Les situations à travers les villes d'Europe sont très variées. Mais les élus qui avaient fait le déplacement à Bruxelles mardi, également venus d'Amsterdam, Berlin ou Leipzig, ont tous affiché leur détermination pour sortir par le haut de cette crise des réfugiés. Ils ont réclamé davantage de moyens financiers, et surtout exigé d'être consultés par les dirigeants de l'UE sur ces enjeux migratoires.

« *Le rôle des villes comme points d'arrivée, zones de transit ou encore lieux d'installation définitifs n'est plus à démontrer* », lit-on dans un rapport publié à l'occasion de cette rencontre. Le document, rédigé par le réseau EUROCITIES, qui regroupe 130 villes de plus de 250 000 habitants, dresse un état des lieux – inédit jusqu'à présent – des stratégies mises en place par 34 municipalités à travers l'UE (et la Norvège), pour accueillir les réfugiés depuis janvier 2014. « *La réponse des municipalités a été dans l'ensemble positive, les efforts des administrations publiques ayant été soutenus par la mobilisation de la société civile* », estime le rapport qui fait aussi état

d'« *inquiétudes concernant la recrudescence de tensions, au sein des populations locales, à l'égard des réfugiés* ».

L'étude témoigne d'un fourmillement d'initiatives locales, preuve d'un pragmatisme très éloigné des discours frileux des dirigeants nationaux. Mais la dynamique est fragile. D'autant que « *beaucoup des villes en question ont dû faire avec un contexte de réductions budgétaires et de gel des embauches* », précise Thomas Jézéquel, l'auteur du rapport. Gros plan sur trois initiatives locales.

- **À Mannheim, une « commissaire aux réfugiés » à l'échelle de la ville**

Dans cette ville du sud-ouest de l'Allemagne (près de 300 000 habitants), le conseil municipal a créé un poste particulier en octobre 2015 : celui de « *commissaire aux réfugiés* », occupé par Daphne Hadjiandreou-Boll. C'est la ville de Düsseldorf qui a eu la première l'idée d'un tel poste qui, depuis, a fait florès dans beaucoup de municipalités allemandes. « *Les mairies se sont vite rendu compte que la crise des réfugiés avait un impact sur de très nombreux secteurs de la politique de la ville : l'éducation, les transports, l'emploi... Certaines ont créé un poste de commissaire aux compétences transversales. Le travail de ce commissaire consiste à améliorer la communication entre les différents services municipaux, mais aussi à servir d'interlocuteur privilégié sur le sujet, en lien avec les autorités régionales du Land, et fédérales à Berlin* », décrit Thomas Jézéquel, d'Eurocities.

La ville de Mannheim a dû trouver les moyens d'héberger 12 000 réfugiés en 2014 et 2015 (contre environ 80 000 demandeurs d'asile hébergés à Berlin sur la période). Avec l'aide de volontaires parmi les employés de la mairie, la commissaire a mis en place un centre d'information censé soutenir les réfugiés dans leurs démarches. Elle gère également la distribution d'une enveloppe d'argent prélevée sur le budget municipal, pour financer une partie de l'aide aux réfugiés. Les associations locales, en particulier, peuvent candidater pour obtenir des subventions. Elle s'occupe aussi de la désignation de représentants, parmi les réfugiés, dans chacun des centres d'hébergement provisoires.

- **À Barcelone : conclure des accords entre villes, pour tordre la main aux États ?**

La deuxième ville d'Espagne (1,6 million d'habitants) avait déjà attiré l'attention à l'été 2015 en lançant, avec d'autres, un « réseau des villes-refuges » à l'échelle du pays. Au-delà du symbole, l'objectif était double : faciliter le partage d'expériences dans l'accueil des réfugiés et surtout faire pression sur le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy, au pouvoir à Madrid, particulièrement crispé sur le sujet. En mars 2016, la maire « indignée » de la capitale catalane a de nouveau fait parler d'elle, annonçant, aux côtés du maire d'Athènes venu pour l'occasion, un « pré-accord » avec la capitale grecque : Barcelone se propose d'accueillir, dans le cadre d'un projet pilote, cent réfugiés bloqués à Athènes. Sauf que l'annonce n'a pu être concrétisée jusqu'à présent, parce que l'exécutif de Rajoy n'a pas donné son feu vert. « *Il n'y a pas eu d'écho de la part du gouvernement de Madrid* », a résumé mardi le maire d'Athènes, qui fait tout de même du geste de Colau un « *symbole politique très fort* ».

L'éidle catalane s'est lancée depuis le début de la crise des réfugiés dans un véritable bras de fer avec Mariano Rajoy, pour l'obliger – jusqu'à présent, en vain – à se montrer plus généreux dans l'accueil des réfugiés. Dans le cadre de l'accord de l'été 2015 sur les relocalisations, Madrid s'était engagé à accueillir 16 000 réfugiés dans les trois ans. D'après les ONG espagnoles, le pays en a jusqu'à présent fait venir... dix-huit. À Bruxelles mardi, Ada Colau a une fois de plus critiqué l'attitude du gouvernement national. « *Il existe des fonds spécifiques destinés à l'intégration, qui sont gérés par les États membres [dont Madrid – ndlr]. Rien ne nous a été versé. Et nous ne disposons même pas d'information sur ces fonds* », a-t-elle regretté. La maire fait référence à une enveloppe européenne peu connue, le Fami (pour Fonds asile, migration et intégration), que la commission européenne répartit chaque année entre les 28 capitales. Au-delà de cette bataille, d'autant plus politique que l'Espagne vit en campagne électorale quasi permanente depuis plus d'un an, le réseau Eurocities réclame qu'une partie de ces fonds soit versée directement aux villes, sans passer par l'intermédiaire des États membres, ce qui permettrait d'accélérer le processus. « *Il ne doit pas y avoir de filtres ou de barrières dans le versement des fonds destinés à l'intégration* », est-il écrit dans le rapport.

- **À Malmö, une priorité : la prise en charge des réfugiés mineurs non accompagnés**

La troisième ville de Suède (320 000 habitants), voisine de Copenhague, est un passage obligé pour les réfugiés qui se rendent en Suède. À l'été 2015, environ 40 mineurs non accompagnés arrivaient dans cette ville chaque semaine, parmi la foule des réfugiés. Des pics hebdomadaires à 300 ont été recensés à l'automne. Le volume a baissé depuis la décision du gouvernement de fermer aux réfugiés le pont qui relie le Danemark à la Suède. On estime désormais à quelque 35 000 le nombre de réfugiés mineurs non accompagnés dans ce pays de dix millions d'habitants : c'est un record d'Europe (à comparer avec l'Allemagne, qui présente le deuxième ratio le plus élevé d'Europe, avec 14 000 mineurs pour 80 millions d'habitants).

Ces réfugiés mineurs exigent bien sûr une prise en charge plus particulière, en matière de logement comme de scolarisation. Or, selon les textes suédois, c'est au gouvernement national de prendre en charge l'accueil des familles de réfugiés, et des réfugiés adultes isolés, mais il revient aux mairies de s'occuper directement des mineurs non accompagnés. La ville de Malmö a donc embauché pas moins de 2 000 personnes en quelques mois, pour répondre aux besoins de cette population spécifique. Elle a pu compter, pour y parvenir, sur une compensation financière de 38 millions d'euros débloqués par l'exécutif national, selon des chiffres obtenus par Eurocities. Malmö prévoit désormais de construire 20 à 25 écoles supplémentaires, sur les dix prochaines années, pour un budget évalué entre quatre et six milliards d'euros.



---

<b>Création</b>	<a href="#">1986</a>
<b>Type</b>	<a href="#">Réseau de villes</a>
<b>Siège</b>	<a href="#">Bruxelles</a>
<b>Coordonnées</b>	<a href="#">50° 50' 23" N 4° 22' 07" E</a>
<b>Langue</b>	<a href="#">Anglais</a>
<b>Membres</b>	<a href="#">140 villes</a>
<b>Présidente du comité exécutif</b>	<a href="#">Johanna Rolland</a>
<b>Secrétaire général</b>	<a href="#">Anna Lisa Boni</a>
<b>Site web</b>	<a href="#">www.eurocities.eu</a>

Géolocalisation sur la carte : [Europe](#)



**EUROCITIES** est un réseau de grandes villes européennes, fondé en [1986](#) par les maires de six grandes villes européennes : [Barcelone \(Espagne\)](#), [Birmingham \(Royaume-Uni\)](#), [Francfort-sur-le-Main \(Allemagne\)](#), [Lyon \(France\)](#), [Milan \(Italie\)](#) et [Rotterdam \(Pays-Bas\)](#).

La conférence de Barcelone (1989) qui avait pour thème "Le rôle des villes dans la construction européenne" arriva à la conclusion qu'il était primordial d'adresser au niveau européen les problématiques sociales, économiques et politiques rencontrées au niveau urbain. EUROCITIES, c'est la volonté de créer une plateforme politique qui agit en tant qu'intermédiaire entre les villes et les institutions européennes et d'être ainsi reconnu comme un partenaire stratégique dans la communauté européenne et dans chaque État membre.

Aujourd'hui, EUROCITIES regroupe plus de 130 grandes villes européennes, issues de 35 pays différents, représentant les intérêts et les besoins de 130 millions de citoyens.

Le siège principal d'EUROCITIES se situe à Bruxelles, en Belgique. L'organisation de forums politiques, de groupes de travail, de projets et d'évènements permet d'offrir une plateforme collaborative aux villes membres d'EUROCITIES : elles peuvent ainsi partager leurs savoirs et idées, échanger leurs expériences respectives, analyser des problèmes communs et développer ensemble des solutions innovantes. EUROCITIES s'est en effet engagé à construire une vision commune et ainsi assurer un développement urbain durable dans lequel chaque citoyen peut profiter d'une bonne qualité de vie.

## Sommaire

- [1 Activités](#)
- [2 Critères d'adhésion](#)
- [3 Lien externe](#)
- [4 Références](#)

## Activités

EUROCITIES a structuré son travail autour de cinq domaines principaux qui s'accordent en grande partie avec les priorités stratégiques émises au niveau européen :

- Les villes comme moteurs de création d'emplois de qualité et de développement durable
- Des villes inclusives, diversifiées et créatives
- Des villes respectueuses de l'environnement et offrant une mobilité plus intelligente
- Des villes "intelligentes"
- Développement de pratiques innovantes de gouvernance urbaine

Ces domaines d'activité sont décrits de manière plus détaillée dans le plan stratégique [EUROCITIES 2014-2020 : Vers un agenda urbain pour les villes.](#)

## Critères d'adhésion

Afin d'être membre d'EUROCITIES, la ville candidate doit représenter une population de plus de 250.000 habitants. Les villes au sein de l'Union européenne deviennent membres à part entière, les autres villes européennes deviennent membres associés. Les autorités locales de petites villes, et organisations qui n'ont pas le droit de devenir membres à part entière ou associés, peuvent devenir des partenaires associés. Les sociétés et commerces sont autorisés à devenir des partenaires commerciaux associés.



PRESS RELEASE - 4 April 2016 - BRUSSELS

## 'Refugee reception and integration in cities' New report presented today

---

EUROCITIES today launches a report on how major European cities are managing the reception and integration of refugees.

The report is the result of a survey carried out among EUROCITIES members and offers new insights into the situation in 34 different cities in 17 EU member states.

We present information, facts and data on:

- how cities are adapting services to ensure the integration of newcomers
- how cities are communicating with citizens on the issue
- how cities work - or do not work - with the regional and national level
- what kind of support cities receive or need
- the practical challenges cities face and solutions they identify
- the impact on the municipal budget

Cities are on the front line when it comes to receiving and integrating refugees and asylum seekers. They must deal with the urgent challenges presented by the arrival of refugees and asylum seekers, such as providing housing, and access to healthcare and education.

They must also establish the necessary infrastructure to ensure the long term integration of newcomers in our societies, and to maintain social cohesion.

Anna Lisa Boni, EUROCITIES secretary general, said:

"City administrations are in a difficult situation: most have no legal competence to care for asylum seekers and refugees, yet they are forced to take charge without the official mandate or budget to do so. Cities are on the front line when it comes to the current refugee situation in Europe, and they deserve the political and financial recognition at European and national level to reflect this."

With this report, we hope to highlight the challenges city administrations face and the exemplary work and leadership they have shown in the face of this unprecedented situation.

Our aim is to feed this evidence into the current debate on migration and integration at European level and contribute to the partnership on refugee integration currently being developed under the EU Urban Agenda.

Our report will be officially launched at a policy dialogue held together with the European Policy Centre this afternoon in Brussels. It will be available at the event or on our website shortly after.

ENDS

### Notes to editors

- Launch event today: 16.00-18.00 at EPC Auditorium (3<sup>rd</sup> floor), 14-16 rue du Trône, 1000 Brussels; registration via [n.news@epc.eu](mailto:n.news@epc.eu)
- EUROCITIES: [www.eurocities.eu](http://www.eurocities.eu)
- Media contact: Rose Montgomery: [rose.montgomery@eurocities](mailto:rose.montgomery@eurocities); +32 495 298 594
- EUROCITIES on Twitter: @eurociestweet via #citieswelcomerefugees

Bonjour

Merci pour votre message et pour votre intérêt. La ville de Lyon est bien membre d'EUROCITIES mais peu active sur les questions de migration, je n'ai donc pas d'interlocuteur privilégié dans l'administration sur ce sujet.

EUROCITIES est exclusivement un réseau de villes, et nous ne comptons donc pas de députés européens français parmi nos membres. Cependant, la Députée PS Sylvie Guillaume est élue de Lyon et très active au niveau du parlement européen sur les questions de migration et d'asile. Son mail est [sylvie.guillaume@europarl.europa.eu](mailto:sylvie.guillaume@europarl.europa.eu) et ses assistantes [lucie.barreira@europarl.europa.eu](mailto:lucie.barreira@europarl.europa.eu) et [sophie.attuil@europarl.europa.eu](mailto:sophie.attuil@europarl.europa.eu). Nous les avons rencontrées pour les sensibiliser à la thématique de l'asile dans les villes et elles pourraient être sensibles à votre initiative.

EUROCITIES ne mène pas directement d'actions dans les villes membres, nous sommes actifs comme organisation de plaidoyer au niveau des institutions européennes. Cependant, l'action que vous décrivez (réquisition de bâtiments vides à titre provisoire) est fréquemment menée dans des grandes métropoles européennes, surtout celles qui font face à la crise des réfugiés. Je peux citer la ville-Etat de Berlin qui a procédé à des changements dans sa législation pour faciliter la réquisition de bâtiments.

Je mets en cc de ce message Mr Ludovic Lamant, auteur de l'article pour Mediapart, qui pourrait être vouloir faire écho à votre action.

Cordialement,



**NATHALIE PERRIN-GILBERT**

MAIRE DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE

Lyon, le 5 décembre 2014.

Monsieur Jean-François Carenco  
Préfet de Région et du Rhône  
106, rue Pierre Corneille  
69003 Lyon

Monsieur le Préfet de Région et du Rhône,

Au regard du nombre de familles sans solution d'hébergement et au regard de l'urgence que cette situation représente, je réitère, comme l'an passé aux mêmes dates, ma proposition de mise à disposition des bâtiments de l'ancien collège Truffaut, situés place Morel dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, vides et appartenant au Grand Lyon.

Ces locaux pourraient tout à fait accueillir un centre d'hébergement géré par les associations habilitées pour le faire.

Je considère qu'au regard des pouvoirs que la loi vous accorde, il est de votre responsabilité de mettre à l'abri ces familles dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet de Région et du Rhône, mes salutations distinguées.

Nathalie Perrin-Gilbert,



Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement.



**NATHALIE PERRIN-GILBERT**  
MAIRE DU 1<sup>ER</sup> ARRONDISSEMENT  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE

Lyon, le 5 décembre 2014.

Monsieur Gérard Collomb  
Sénateur Maire de Lyon  
Hôtel de Ville de Lyon  
Place de la Comédie  
69001 Lyon

Monsieur le Sénateur Maire,

Au regard du nombre de familles sans solution d'hébergement et au regard de l'urgence que cette situation représente, je réitère, comme l'an passé aux mêmes dates, ma proposition de mise à disposition des bâtiments de l'ancien collège Truffaut, situés place Morel dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, vides et appartenant au Grand Lyon.

Ces locaux pourraient tout à fait accueillir un centre d'hébergement géré par les associations habilitées pour le faire, ainsi que je l'ai suggéré en séance publique du conseil municipal du 24 novembre 2014.

Je considère qu'au regard des pouvoirs que la loi vous accorde, il est de votre responsabilité de mettre à l'abri ces familles dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur Maire, mes salutations distinguées.

Nathalie Perrin-Gilbert,



Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement.



VILLE DE LYON

Mairie du 1<sup>er</sup> Arrondissement - 2, place Sathonay - 69001 LYON - Tél. 04 72 98 54 15 - TÉLÉCOPIE 04 72 98 54 05

## LOIRE SOCIAL

# Solibail : un dispositif pour pallier les difficultés de logement

Depuis plusieurs années, le dispositif Solibail vient en aide aux personnes qui peinent à se loger.

**A** 44 ans, Martine habite un quartier résidentiel de Saint-Étienne avec ses deux enfants. Un appartement spacieux, bien entretenu, au calme. Le tout pour un loyer peu élevé et des charges tout à fait raisonnables. Une situation qui ravit la locataire, qui occupait il n'y a pas si longtemps un logement qui lui rendait la vie bien difficile.

## Neuf associations l'utilisent dans la Loire

Installée à Saint-Étienne depuis 5 ans, Martine a vécu pendant longtemps place Fourneyron, dans un immeuble ancien. Elle y mène une vie normale plusieurs mois durant, jusqu'à ce que surviennent dans sa vie de graves ennuis de santé qui la contraignent à des soins importants et à beaucoup de repos. Tout se complexifie. Impossible de continuer à travailler. Le loyer et les charges de son appartement deviennent beaucoup trop élevés pour ses revenus qui diminuent. Alors que Martine doit avant tout songer à sa santé, elle vit avec le stress quotidien des ennuis financiers qui s'accumulent.

La mère de famille est alors orientée vers l'association Habitat et Humanisme. Après une rencontre avec une assistante sociale, tout s'enclenche. Martine pourrait bénéficier du dispositif Solibail. Principe de ce mécanisme mis en place dans six régions de France depuis 2009 : le propriétaire d'un bien immobilier dans le parc privé loue celui-ci à une association, qui se charge ensuite de le sous-louer à une famille aux revenus modestes (lire par ailleurs). Pour Martine, c'est le soulagement. D'une situation qui paraissait inextricable, elle devient alors « sous-locataire » d'un logement adapté, pour un montant, allocations logement déduites, de 45 euros par mois : « Depuis quelques mois je vis de nouveau. Le loyer est adapté à mon budget, je ne me ruine plus en chauffage. Je peux enfin penser à moi, à ma santé », explique-t-elle. Pour cet appartement, elle bénéficie d'un bail de six mois, renouvelable jusqu'à trois ans. De quoi redémarrer du bon pied. Ensuite, deux possibilités s'offriront à elle : se loger par ses propres moyens, ou bénéficier d'un bail glissant, qui lui permettrait de louer directement le logement aux actuels propriétaires, sans que l'association n'ait plus à intervenir.

Cerise Rochet



■ Même si la Loire n'est pas un territoire saturé, des personnes aux revenus modestes peinent à se loger.

Photo d'illustration Claude ESSERTEL

## SOLIBAIL EN BREF

### ■ Historique du dispositif

Mis en place en 2009 dans six régions françaises sous tension locative.

### ■ Objectif

Permettre à des familles modestes d'avoir accès au logement, sur le principe de l'intermédiation locative.

### ■ Fonctionnement

Le propriétaire loue son bien à une association, qui le sous-loue à une famille dans le besoin.

### ■ Avantages pour le propriétaire

La garantie du paiement du loyer, du maintien du bien en bon état, la réalisation d'une bonne action, sans risque.

## L'exemple d'Habitat et Humanisme

Voilà trente ans qu'Habitat et Humanisme lutte contre le mal-logement. Dans le sud de la Loire, cela fait plusieurs mois que l'association use du dispositif Solibail, afin de venir en aide à des personnes qui peinent à s'acquitter de leurs charges locatives : « Nous sommes ici sur un territoire non saturé. Mais bien souvent, si les loyers sont peu chers, les charges le sont, et notamment le chauffage. Nous acceptons environ 20 % des logements que nous proposent les propriétaires dans le cadre de ce dispositif, et ce, pour deux raisons :

le logement et ses charges doivent être adaptés à notre public, et, qui plus est, nous insistons beaucoup sur le suivi de nos locataires par notre équipe de bénévoles qui n'est pas extensible. Nous préférons aider moins de personnes, mais le faire avec soin, que loger plus de personnes mais les laisser ensuite livrées à elles-mêmes. L'idée aujourd'hui est d'accroître notre nombre de bénévoles, pour accroître le nombre de logement loués, et donc, le nombre de personnes aidées », explique Jean-Luc Gambier, le président.

VILLEURBANNE JEUNESSE

# Ils sont jeunes, en service civique et colocataires à moindre coût

L'association Ailoj et Alliade habitat innovent en proposant une colocation dans des conditions optimales.

**L**orsqu'il a débarqué à Lyon depuis Valence pour assurer son service civique au sein de SOS Racisme, Charly Malbouyres a connu « quelques galères pour trouver un appartement ». « Je cherchais activement, sur les sites spécialisés, mais je ne trouvais rien », témoigne le jeune homme de 24 ans. C'est sur le site de la ville de Lyon qu'il a découvert la proposition d'Ailoj, l'Association d'aide au logement des jeunes, créée il y a une vingtaine d'années à Villeurbanne : une colocation réservée aux jeunes en service civique. Un dispositif innovant pour des jeunes dont les revenus mensuels s'élèvent à 573 € et une première pour l'association. C'est ce que souligne Jean-Pierre Fayard, son président, rappelant que la colocation n'était jusqu'alors pas dans l'ADN d'Ailoj. Car « elle est souvent subie et contrainte par les jeunes qui manquent de ressources ».

Ailoj, dont le métier est de « proposer du logement à bas coût », a heureusement forcé sa nature pour mettre en œuvre ce dispositif. À ce jour,



■ Charly Malbouyres, 24 ans, colocataire, et Jean-Pierre Fayard, président d'Ailoj, tiennent le chèque de 20 000 € accordé par la fondation Vinci qui a, notamment, permis d'équiper l'appartement. Photo Emmanuelle BABE

l'association gère trois colocations de ce type dans le département, dont une dédiée au logement d'apprentis.

## Des baux personnalisés

À Villeurbanne, c'est le bailleur Alliade Habitat qui loue à Ailoj un T4 de 83 m<sup>2</sup> dans une résidence située rue Jean-Jaurès. « Ouvert » en septembre dernier, l'appartement a accueilli ses premiers locataires en octobre, dont

Charly. Il vit aujourd'hui avec un autre jeune homme et une jeune fille. Tous bénéficient de baux personnalisés (lire ci-contre) et des petits « plus » que propose Ailoj (assurance, comité des usagers, etc.). Une gestion adaptée qui marche : « Nous sommes prêts à développer ce type de colocation dans d'autres secteurs », a annoncé Jean-Pierre Fayard.

Emmanuelle Babe

## REPÈRE

### ■ Comment ça marche ?

C'est le principe de la colocation en sous-location. Alliade Habitat, propriétaire du logement, le loue à Ailoj, qui établit un contrat de location avec chaque jeune. Ces contrats, sur lesquels repose le bail, ont un avantage certain : si un

locataire part, cela n'a pas d'incidence sur ce que payent les autres. Ainsi, rue Jean-Jaurès, Charly paye 130 €, qu'il soit seul ou avec un ou deux colocataire(s). Les appartements sont loués meublés, grâce, notamment, au soutien financier de la fondation Vinci.

## RHÔNE LOGEMENT

# Bernard Devert, prêtre bâtisseur

Le père Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme vient de se voir décerner, par Le Boston Consulting Group et la Fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social, le Prix de l'Entrepreneur social de l'année pour son projet "Entreprendre pour humaniser la dépendance".

**V**oilà plus de trente ans que Bernard Devert, bâtit, développe, son monde meilleur, et qu'il fomente sa résistance avec le mouvement Habitat et Humanisme.

Une association que ce gosse de 67 ans, né à l'Hôtel-Dieu, a porté aux fonts baptismaux en 1985 pour réaliser sa vision. Une vision imprégnée de son histoire familiale, empreinte d'humanisme et de spiritualité. « J'ai été appelé au partage dès ma naissance parce que j'ai une jumelle », confie avec humour, Bernard Devert, aîné d'une fratrie de cinq enfants qui a passé son enfance sur le quai Perrache. Une fratrie élevée dit-il « dans l'engagement ».

Un engagement cultivé par son père qui a connu les camps de concentration pendant la Seconde Guerre mondiale. Constraint au Service du travail obligatoire (STO), il avait refusé de travailler sur les chaînes de production de la bombe V2.

## Il voulait casser la ghettoïsation

« Pendant ses années d'emprisonnement, il a pu voir comment la solidarité et l'humanité pouvaient jaillir de l'enfer. Je crois qu'il nous a transmis cela parce qu'il s'est posé naturellement la question de Dieu mais aussi celle de l'homme. Ce qu'il a vécu, partagé, ce ne sont pas que des mots, ce sont des actes », martèle-t-il.

Né dans un sérial d'entrepreneur - « mes deux grands-pères avaient des affaires » - celui qui a songé à être avocat a vu son destin être bouleversé au début des années soixante-dix « le jour où j'ai découvert le monde de la banlieue. » Un véritable électrochoc pour le jeune étudiant en droit qui avait vécu toute sa vie « en milieu protégé. » « Je me suis dit d'emblée que si j'étais né, avait vécu, en banlieue, je n'aurais pu que me révolter. »

Cette révolte, il l'a imaginée dans l'acte de construire : « je me suis dit qu'il fallait arrêter d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté, qu'il fallait que cesse la ghettoïsation. » Une révolte d'autant plus exacerbée qu'à la fin des années soixante-dix, il découvre le Christ et « c'est là que je me suis dit que mes projets de vie et l'Évangile devraient désormais être intimement liés. »

C'est en tant que syndic de copropriété pour la régie Baur qu'il débute sa carrière professionnelle dans l'immobilier avant de créer une société de placements immobiliers. Puis à 37 ans, son envie de révolte, sa conviction « de pouvoir faire changer les choses » l'amènent à se lancer dans la promotion construction en créant Innovation et construction.

## Des programmes neufs avec de la mixité sociale

Fruit de ses études théologiques (1), de ses amitiés, de sa proximité avec un mouvement comme Économie et humanisme (2), Innovation et construction lui permet de réaliser ses premières opérations immobilières à caractère social « en travaillant dit-il sur la diversité sociale en cassant la ghettoïsation ». Bien avant la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) (3) il a l'intuition qu'on peut construire des programmes neufs avec de la mixité sociale et que « l'économie peut être un vecteur de solidarité ». Dans sa fougue, il embarque des architectes « qui avaient eux aussi envie de faire bouger les choses ».

Avec un rythme de 250 logements neufs par an, l'entreprise décolle vite. Si vite que Bernard Devert est prié par ses partenaires financiers de s'adosser à un bureau d'études et à Batibail. Une bouffée d'oxygène financière qui apporte d'emblée « un plus » à Innovation et construction mais qui ne lui apporte pas alors le plein épaulement « car je voulais aller beaucoup plus loin pour semer la révolte contre le mal logement. » Une envie qu'il concrétise en fondant l'association Habitat et Humanisme quelques mois plus tard.

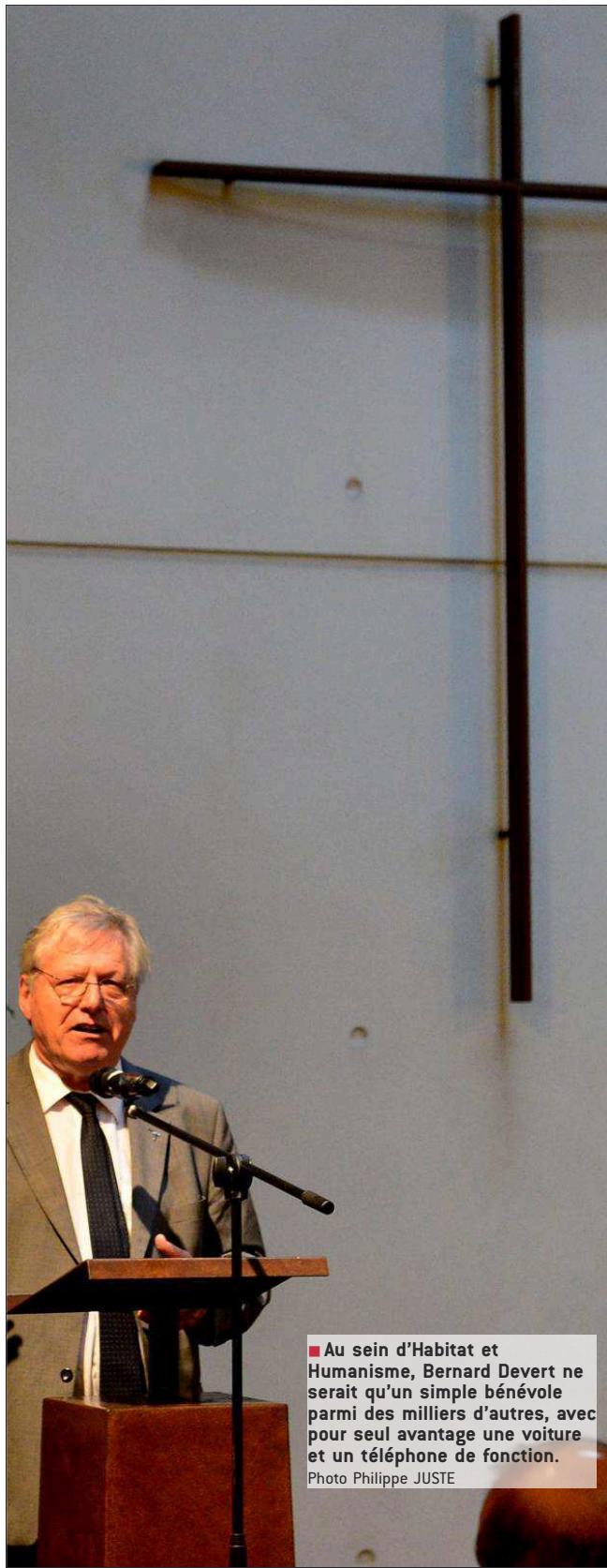
**Franck Bensaïd**

[franck.bensaïd@leprogres.fr](mailto:franck.bensaïd@leprogres.fr)

(1) Il a débuté en 1984 des études de théologie. Il a 40 ans en 1987 lorsqu'il est ordonné prêtre pour le diocèse de Lyon par le cardinal Albert Decourtray.

(2) Association catholique qui a développé un concept d'économie humaine.

(3) Dont l'article le plus notoire est l'article 55, qui impose aux communes (de plus de 1 500 habitants en Île-de-France, et de plus de 3 500 habitants pour les autres régions, de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.)



**Au sein d'Habitat et Humanisme, Bernard Devert ne serait qu'un simple bénévole parmi des milliers d'autres, avec pour seul avantage une voiture et un téléphone de fonction.**

Photo Philippe JUSTE

# eur d'un monde meilleur

## Comment il a bâti un mouvement associatif qui emploie 1 400 salariés en France

Lorsqu'il fonde son mouvement de résistance au mal logement Habitat et Humanisme, Bernard Devert n'a que 37 ans, il n'est pas ordonné prêtre mais rêve de « réconciliation de l'économique et du social, de l'urbain et de l'humain ».

### Des donateurs et investisseurs séduits par sa démarche

Il est alors convaincu qu'il est de ces hommes « qui peuvent jeter des passerelles plutôt que de créer des fossés ». Il rêve d'aller plus loin dans l'accompagnement social « pour aider les mal logés à bâtir pour reconstruire ». Comme fil conducteur « nous nous sommes toujours refusés à investir dans les banlieues difficiles, pour ne « pas ajouter de la pauvreté à la pauvreté ». Le promoteur était surtout convaincu que « c'était la fin de l'État Providence » et « que nous pourrions mettre en place une économie de la solidarité. Il faut arrêter de diaboliser l'argent. Il faut le mettre au travail pour que la solidarité soit au cœur de l'activité économique », martèle-t-il depuis qu'il a créé le mouvement. Un mouvement bâti grâce au concours financier de donateurs, d'investisseurs (1), qui ont abondé dans la foncière qui n'a eu de cesse depuis 1985 de faire grossir le patrimoine d'Habitat et Humanisme estimé à



■ Bernard Devert, lors de la pose de première pierre de « Bon secours », un établissement ayant bénéficié d'un financement solidaire et qui est, en partie, géré par des sœurs. Archives Nastasia DESANTI

3 000 logements. Lorsqu'il crée en 2000 « grâce à des rencontres » l'association la Pierre angulaire, qui gère un réseau d'EHPAD, il reproduit le même schéma en créant la foncière EHD. Celle-ci répond aux besoins des populations fragilisées, malades, isolées, etc.

F.B.

(1) Le mouvement Habitat et Humanisme aurait réussi à lever via ses deux foncières 18 millions d'euros l'an dernier. Les investisseurs ne reçoivent

pas de dividendes mais peuvent espérer une plus-value à la sortie, calculée sur la base de la valeur d'actif des foncières, qui progresse d'année en année. Avec, en sus, d'importantes déductions fiscales selon les dispositifs. Habitat et Humanisme propose des produits d'épargne solidaire : actions de société, livrets d'épargne, FCP, assurance-vie... pour lesquels les épargnants acceptent de partager une partie du revenu de leur placement, contribuant ainsi directement à l'action de l'association.

## Un prêtre-bâtisseur qui sait ouvrir les bonnes portes pour les mal logés

« Chez Habitat et Humanisme, nous restons des résistants. Car si personne ne s'habitue au drame du mal logement, le mal est toujours là. Donner les clés d'un logement à une famille, c'est lui ouvrir les portes, c'est une promesse d'avenir », explique Bernard Devert qui partage sa vie entre le développement d'Habitat et Humanisme et de la Pierre Angulaire ; et son activité sacerdotale à l'église Saint-Bonaventure, à la maison d'arrêt de Villefranche ou encore au Carmel de Fourvière.

Cette double vie il la décrit comme « la réconciliation du temporel et du spirituel ». Lorsqu'il ne prie pas, ne médite pas, l'icône du mouvement Habitat et Humanisme est un entrepreneur qui « fait en sorte que les portes s'ouvrent » dans les préfectures, les services d'urbanisme, les banques, les études notariales, les services sociaux etc. Pour les mal logés, il n'hésite pas à prendre son bâton de pèlerin, à silloner la France, jouer de



■ Bernard Devert avec Gérard Collomb. Archives Philippe JUSTE

sa renommée, de son entourage, de ses appuis, de ses amitiés. Pour semer ce qu'il appelle « m(s) a révolte », Bernard Devert a bien évidemment eu besoin de salariés compétents, de bénévoles impliqués mais aussi du lobbying en sollicitant, entre autres, l'aide de Jacques Moulinier, ancien adjoint chargé de l'Urbanisme sous François Collomb, l'influence du cardinal Decourtray, les appuis de Michel Mercier, Michel Noir, Gérard Collomb... « de la confiance directe ou indirecte » des Mérieux (bioMérieux), de Thierry de La Tour d'Artise (Groupe Seb)... et de « tous ces Lyonnais qui aiment s'inscrire dans la tradition humaniste, de résistance ». Les politiques, les patrons chrétiens, les congrégations religieuses ont à l'évidence contribué à faire le succès de Bernard Devert en tant qu'entrepreneur social.

F.B.

## Des résidences intergénérations

Bernard Devert s'est vu décerner le Prix de l'entrepreneur social 2016 pour son projet Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) qui a pour ambition dit-il « d'innover pour une approche intergénérationnelle ».

Pour ce faire EHD - qui a déjà ouvert neuf résidences intergénérationnelles en France - veut intensifier sur cette voie puisqu'une trentaine d'autres seraient en cours de montage ou en réflexion. « Pour les jeunes, les familles monoparentales, les seniors, l'habitat intergénérationnel peut constituer une étape ou un maillon manquant dans des parcours fragilisés par les accidents de la vie. Nous avons développé des résidences intergénérationnelles dans lesquelles chacun bénéficie d'un logement autonome mais également d'espaces collectifs favorisant la convivialité, la solidarité de voisinage et les échanges d'expériences. Les différences d'âges et de situations sont de nature à créer un contexte stimulant favorisant les rencontres et la mise en valeur des compétences de chacun », estime le fondateur d'Habitat et Humanisme.

### EN CHIFFRES

#### Le mouvement Habitat et Humanisme

- 1 400 salariés répartis en France
- 3 500 bénévoles
- 30 000 adhérents/souscripteurs/donateurs
- L'association Habitat et Humanisme c'est 55 associations locales couvrant 80 départements et regroupées en une fédération nationale reconnue d'utilité publique.
- 8 agences immobilières à vocation sociale (AIVS)
- 3 000 logements propriété de la Foncière d'Habitat et Humanisme.
- Environ 3 000 logements gérés pour le compte de tiers.
- 750 logements construits par an.
- L'association la Pierre angulaire gère un réseau de 47 EHPAD (propriété de EHD, société anonyme, coopérative d'intérêt collectif et entreprise solidaire, à capital variable) qui gère 2 000 lits d'EHPAD auxquels s'ajoutent aussi des structures intergénérationnelles.

RHÔNE LOGEMENT

# 370 places d'hébergement pérennisées

La ministre Emmanuelle Cosse a choisi Lyon, ce mardi, pour rencontrer des professionnels engagés dans la lutte contre le mal-logement, à la fin de la trêve hivernale.

**V**isite inhabituelle, ce mardi, pour les résidents du centre d'hébergement d'urgence de Lyon 1<sup>er</sup>. Emmanuelle Cosse, ministre du Logement, avait choisi le fort Saint-Laurent pour débuter son périple lyonnais.

90 familles orientées par la Veille sociale ont passé l'hiver dans ce lieu réquisitionné par l'Etat et géré par Notre-Dame des Sans-Abri. Dont celle formée d'Albana, de son fils et son mari, tous trois inquiets de voir arriver la fin de la trêve hivernale, même repoussée de quelques semaines.

**“ Il faut agir dès le premier impayé ”**

**Emmanuelle Cosse,  
ministre du Logement**

Une inquiétude partagée par les travailleurs sociaux. « Deux mois de plus, c'est bien, mais on ne sait pas si ce qu'on essaie de mettre en place pour les familles aura abouti », a expliqué à la ministre Maud Guillermin, assistante sociale. Un peu plus tard, on apprenait que le fort Saint-Laurent ne fermera pas. Ses places font partie des 370 pérennisées, cette année, dans le Rhône (2 300 au plan national), selon l'annonce faite par l'ancienne secrétaire nationale d'Europe Écologie Les Verts, depuis les locaux de la Fondation Abbé-Pierre. La ministre en a fait d'autres dont celle d'un plan national de prévention des expulsions locatives, considérant que le sujet « doit être au cœur de la politique du logement ». « Il faut agir dès le premier impayé », a-t-elle insisté, tout en défendant le maintien des aides au logement « lorsque les familles sont de bonne foi ».

**Dominique Menvielle**



■ La ministre Emmanuelle Cosse échange avec Marion Véziant, directrice du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.  
Photo Philippe JUSTE

L'occasion pour les représentants de l'Alpil (Action lyonnaise pour l'insertion sociale par le logement) de défendre « la construction d'un plan d'action pratique ». De son côté, le préfet Michel Delpuech a souhaité rappeler que le concours de la force publique pour des expulsions a été demandé 2 058 fois l'an dernier dans le Rhône, et exécuté « seulement » 251 fois. « Je ne veux pas sous-estimer le mal-logement de notre pays, mais pas non plus minimiser les efforts sans précédent, sachant qu'il faut poursuivre sur tous les fronts, y compris par la construction de logement social abordable », a encore avancé Emmanuelle Cosse, qui fait l'unanimité sur la prime d'activité entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Celle-ci permet de maintenir à flots des personnes en situation très précaire, dans le cadre de contrats de très peu d'heures notamment.

**Christophe Robert,  
délégué général de la Fondation Abbé-Pierre**

**« La misère ne se gère pas. Elle se combat »**

Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre, a apporté une note discordante, hier, à Lyon. « Des moyens sont mis, mais on continue à héberger temporairement des gens dans des gymnases et une personne sur deux qui appelle le 115 se retrouve sans solution dans un pays riche. Tout est lié à une problématique du logement en termes d'accessibilité, de coût... On n'a pas su enrayer le fléau social. Il faut accompagner les personnes, leur ouvrir des droits. La misère ne se gère pas. Elle se combat ». Christophe Robert souhaite, ainsi, des mesures qui engagent au-delà de l'effet d'annonce. « Fixons des objectifs de baisse du nombre d'expulsions locatives par exemple ! » Et de considérer que la ministre « a bien conscience de la réalité. Ses axes d'intervention sont les bons. Mais je suis plus inquiet sur la continuité de l'action publique ».



■ Photo D.M.

D.M.